

M 04249 - 52 - F: 1,20 €



Le gouvernement profite de faits divers pour criminaliser des **malades psychiatriques**. Trois militants soignants expliquent cette dérive. **REGARDS PAGE 2**



Parti récemment créé, le NPA doit définir sa stratégie. Les régionales en **Limousin** serviront-elles d'exemple? **PARLONS-EN PAGE 10**



Le Centre de recherche et de restauration des **musées de France** est menacé de démantèlement et de privatisation. **ACTU PAGE 4**

TOUT est à nous!

22 AVRIL 2010 | N°52 | 1,20€ | WWW.NPA2009.ORG

HEBDOMADAIRE DU **NPA** NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

RETRAITES

À B(R)AS LE COR!



Le Conseil d'orientation des retraites (COR) vient de rendre son 8^e rapport au gouvernement. Celui-ci s'avère être une véritable machine de propagande capitaliste pour le recul de l'âge de la retraite. En partant du principe que les cotisations ne peuvent être augmentées, que les exonérations dont bénéficient les entreprises ne seront pas remises en cause, que l'espérance de vie continuera de s'allonger au même rythme, le COR conclut à un déficit abyssal pour 2050, dont le comblement devrait peser uniquement sur les travailleurs.

Lire NPA arguments pages 6 & 7

PALESTINE

ÉPURATION ETHNIQUE

Le gouvernement israélien vient de remettre au goût du jour la notion d'«agent infiltré» définie en 1969. Mais celle-ci ne s'applique plus, comme à l'époque, aux personnes venant de pays dits «ennemis» comme la Jordanie, la Syrie, le Liban ou l'Égypte, mais à tout Palestinien dont la famille est originaire de Gaza, tout conjoint né à l'étranger, tout Palestinien ayant séjourné plusieurs années à l'étranger, enfin toute personne n'ayant pas reçu l'aval de «l'administration civile israélienne» pour obtenir une pièce d'identité ou titre de séjour lui permettant de résider en Cisjordanie. Une peine de prison de sept ans pourra être prononcée à leur rencontre. **LIRE PAGE 8**

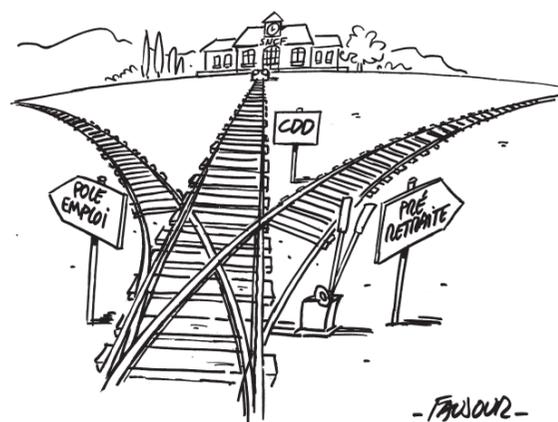
PS

ESPOIRS ET DILEMME

Les résultats du Parti socialiste aux élections régionales lui ont redonné une popularité et une pugnacité d'apparence. Malgré des propositions sociales, le PS reste englué dans ses contradictions, notamment sur la retraite à 60 ans. De plus, les ambitions personnelles de ses dirigeants en vue des présidentielles de 2012 n'arrangent rien. Le PS aura bien du mal à faire oublier ses responsabilités dans la gestion du capitalisme depuis des décennies. **LIRE PAGE 3**

SNCF

GRÈVE DIFFICILE



La grève à la SNCF, démarrée le 6 avril, se poursuit douloureusement. Les syndicats n'ayant pas déposé des préavis de grève identiques, difficile d'obtenir un mouvement unitaire et cohérent. À l'heure où nous imprimons, la mobilisation reste solide dans le sud, mais perd en densité dans le nord. **LIRE PAGE 5**



édito

Par **Lucas Maldini**

PLAN D'AIDE AUX CHÔMEURS ?

Le plan annoncé prétend répondre à l'urgence de la situation des chômeurs en fin de droits et sans solution financière en 2010. Mais alors que 500 000 personnes pourraient prétendre à cette allocation, de 70 000 à 110 000 personnes seulement en « bénéficieront ». Soit 860 millions d'euros pour les chômeurs victimes de la crise et des règles d'indemnisation restrictives, comparés aux milliards débloqués pour les banques...

Annoncé en grande pompe par Sarkozy lors d'une visite dans une agence du Val-d'Oise, le « plan de rebond pour l'emploi » est loin de répondre aux revendications des associations de chômeurs et à l'urgence de la situation. Ce plan comporte trois volets (contrats aidés, formation et allocation exceptionnelle) et se résume à précarité et coercition pour les chômeurs. Les contrats aidés, comme leur nom l'indique, sont surtout une aide pour le patron qui touche une partie du salaire du chômeur, ne créent pas d'emploi et ne sont qu'une aubaine pour précariser un peu plus les salariés.

Les formations concernent sans doute les habituels métiers en tension qui n'arrivent pas à recruter, sans tenir compte des projets des chômeurs, et seront obligatoires sous peine de sanction. Après l'offre raisonnable d'emploi (ORE), Sarkozy invente l'offre raisonnable de formation (ORF).

Enfin, l'allocation exceptionnelle d'un montant de 456 euros et d'une durée de six mois est une provocation indécente conditionnée à l'acceptation d'un contrat aidé ou d'une formation. Pour l'association AC !,

« le compte n'y est pas et ne garantit qu'un revenu de misère ».

Il faut revenir à des taux d'indemnisation (actuellement 57% en moyenne) permettant de ne pas être contraint d'accepter n'importe quel boulot (pas d'allocation inférieure à 1500 euros net), augmenter tous les revenus de 300 euros, arrêter les convocations à répétition dont le seul but est d'augmenter les radiations, arrêter la chasse aux « fraudeurs » et les discours de culpabilisation envers les chômeurs.

à noter

24 AVRIL, PALESTINE, ALFORTVILLE.

Réunion publique « Jérusalem en danger » organisée par le Comité Palestine-Alfortville, pour le droit des Palestiniens à vivre et circuler librement à Jérusalem.
RV à 17 heures au Centre de loisirs, 6, rue de Toulon, à Alfortville.

24 AVRIL, TCHERNOBYL, BOURGES.

À l'occasion du 24^e « anniversaire » de la catastrophe de Tchernobyl, le comité NPA du Cher participe aux Journées internationales de mobilisation contre le nucléaire coordonnées par le Réseau

Sortir du nucléaire.
RV à 15 heures, Place Cujas, à Bourges.

6 MAI, PAS DE BÉBÉS À LA CONSIGNE, MANIF, PARIS.

Journée de grève générale du secteur de la petite enfance (public/privé) contre le projet de décret sur l'accueil collectif. À Paris, manifestation à 10 heures de Bastille. Infos sur les manifestations dans les régions sur : www.pasdebebesalaconsigne.com

14-16 MAI, UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS, SUISSE.

Solidarités

tiendra sa première Université de Printemps, « Réver/Agir », dans un chalet de vacances à Arolla (Val-d'Hérens). Avec la participation de nombreux invités suisses et étrangers, des sujets brûlants et une grande variété de thèmes. Nombre de places limité, inscrivez-vous à l'avance sur : www.solidarites.ch

19 JUIN, PAS DE ZÉRO DE CONDUITE, COLLOQUE, PARIS. Le collectif « Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans » organise son troisième colloque scientifique et de société : « Les enfants au carré ? Une prévention qui

tourne pas rond ! » Prévention et éducation plutôt que prédiction et conditionnement.
RV au Palais de la Mutualité. Infos et inscription sur le site : www.pasde0deconduite.org

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

regards



(FRANCK HOULGATTE)

PSYCHIATRIE NON À LA CRIMINALISATION DES MALADES !

Claude Louzoun, Jean-Pierre Martin (psychiatres USP¹) et Jean Vigne (infirmier Sud Santé sociaux) sont membres du collectif Non à la politique de la peur. Ils analysent le projet de loi sur l'hospitalisation psychiatrique.



Une nouvelle loi est en préparation sur l'hospitalisation psychiatrique ; dans quel contexte intervient-elle ?

Depuis le discours du 2 décembre 2008 du président de la République sur la psychiatrie, le gouvernement avance vers une réforme à visée sécuritaire du soin psychiatrique. Un projet de loi modifiant sur le fond la loi du 27 juin 1990 est en voie de validation. Ce texte complète un processus sécuritaire déjà très avancé. Mais c'est aussi une « psychiatrie industrielle » qui se dessine, concevant le patient comme un objet de soins « rentables » dans le cadre du plan Hôpital 2007 et de la loi Bachelot.

Pouvez-vous en préciser les principales dispositions ?

Ce texte introduit surtout deux nouveautés : le traitement obligatoire dans la communauté et la possibilité de rétention pour évaluation de 72 heures dans le cadre hospitalier. Il réorganise le soin psychique autour du « soin sans consentement », avec un pouvoir accru du préfet et du directeur d'hôpital. Il confirme le passage des psychiatres sous les fourches caudines des préfets chargés de s'assurer de la compatibilité de la levée des mesures d'internement avec les impératifs d'ordre et de sécurité publics. Le directeur d'hôpital, de son côté, devient omniscient puisqu'en charge de décider des suites à donner en cas de non-observance du soin sans consentement ambulatoire. Ce projet de loi introduit également des modifications diverses pour les hospitalisations d'office et sur demande d'un tiers² et prévoit un régime spécial pour les personnes en cas d'antécédent d'internement en Unités pour malades difficiles³, ou déclarées pénalement irresponsables à la suite d'actes graves.

Quelle analyse faites-vous de ces mesures ?

Les « soins sans consentement », notamment ceux hors de l'hôpital psychiatrique, font du domicile et des espaces d'hébergement associatifs des lieux de contrôle et de contrainte au nom du soin, et nous placent au cœur d'une société de surveillance et d'une « psychiatrie criminelle » voulue par le chef de l'État. Ajoutons que « soins sans consentement » est une formulation qui consacre une fusion automatique et pourtant discutée et discutable entre traitement et détention ou limitation de liberté.

Il s'inscrit dans la lignée d'une remise en cause d'une psychiatrie portée par l'exigence de la qualité de malade et de sujet de droit du patient psychiatrique dans le cadre de la politique de secteur⁴. Nous dénonçons l'exploitation politique à des fins sécuritaires de la souffrance des malades et de ceux qui en sont parfois aussi les victimes. Nous dénonçons le manque de moyens et la perte de culture de ce soin spécifique, à travers les réformes et autres restrictions budgétaires de ces dernières années, avec pour

conséquence la disparition de la politique publique de secteur psychiatrique et l'abandon de nombreux patients à leurs seules ressources ou à celles de leur entourage.

Face au tout sécuritaire, quelle alternative pour la psychiatrie ?

Les mesures de contrainte sanitaire à la personne ne peuvent être fondées sur la dangerosité sociale – pierre angulaire des lois liberticides dites de « tolérance zéro » criminalisant les « fous », les SDF, les jeunes (surtout de banlieue), etc. – mais sur l'état de nécessité clinique. Toute loi dont le propos relève d'une contrainte, même de soins, doit être une loi de protection de la personne et non une loi de police donnant lieu à une mesure de sûreté sous la houlette du préfet. Le recours à toute privation de liberté nécessite la supervision et l'aval de la justice en matière de protection des citoyens. La législation psychiatrique ne doit plus être une législation d'exception. En aucun cas, la décision, l'application et la gestion d'une telle disposition ne peuvent relever du préfet.

La mobilisation est difficile sur ces questions, comment se dessine-t-elle ?

Face à ce retour d'un « grand renfermement », notre lutte est un enjeu politique de défense des libertés et des services publics dans la perspective d'un mouvement pour une psychiatrie démocratique.

1. Union syndicale de la psychiatrie.
2. Hospitalisations faites sans le consentement du patient (13% des hospitalisations) contrairement aux hospitalisations libres.
3. Unités d'enfermement renforcé, ultra sécurisées (il en existe aujourd'hui cinq en France et bientôt neuf).
4. Cette politique vise à soigner la personne sans la couper de son environnement. L'hôpital n'étant plus qu'un recours le plus bref possible, dans les moments de crise.



(PHOTOTHÈQUE ROUGE/GUY LAHER)

Propos recueillis par Jean-Claude Delavigne



Reims, 15 novembre 2008. Martine Aubry lors du congrès du PS. (PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB)

PARTI SOCIALISTE NOUVEAUX ESPOIRS, VIEUX DILEMME

Les dirigeants du PS, revigorés par leur victoire aux régionales, sont cependant mis face à leurs contradictions.



La victoire du PS lors des dernières élections régionales a été suffisamment spectaculaire pour que les dirigeants socialistes considèrent à nouveau crédible un retour au pouvoir de leur parti en 2012. La première conséquence de ces ambitions retrouvées est l'effort fait pour redéfinir des propositions, voire... un « programme »! Les propositions des treize groupes de travail en charge de l'organisation de la prochaine convention socialiste sur le « nouveau modèle de développement » ont été mises en ligne. En règle générale, la soumission aux dogmes libéraux a un peu cédé la place à un certain volontarisme en matière économique et à un discours « plus à gauche » de nombre de dirigeants du PS. Mais encore faut-il y regarder de plus près : parmi les mesures en débat les plus en vue, on trouve notamment la fusion de la contribution sociale

généralisée (CSG) et de l'impôt sur le revenu. Ce qui constituerait une nouvelle étape dans l'étatisation de la protection sociale. Ou encore, pour financer cette même protection sociale, l'augmentation du barème de la CSG payée par les retraités (imposables)! D'ailleurs, la perspective d'attaques gouvernementales et patronales sur les retraites a constitué un bon révélateur des évolutions du PS et de leurs limites. On se souvient de la première réaction de Martine Aubry, envisageant allègrement le recul de l'âge de la retraite à 61 ou 62 ans... avant de faire marche arrière suite au tollé déclenché par sa déclaration. Mais la ligne officielle – défense de la retraite à 60 ans et de recherche de nouvelles sources de financement – ne fait pas l'unanimité. Manuel Valls mais aussi François Hollande considèrent qu'il faut « adapter la durée de cotisation » et que « si nous vivons plus longtemps, nous travaillerons plus longtemps ».

Reste que, bon an mal an, Martine Aubry et les dirigeants PS sont repartis à l'assaut du sarkozysme et de son bouclier fiscal. Laurent Fabius en profite pour revisiter le passé : « Cette résignation, ce fut le social-libéralisme, une sorte de pâté d'alouettes : on voit bien en quoi il est libéral, pas trop en quoi il est social ». Autant d'errements dont, évidemment, il s'abstient aisément! Benoît Hamon agit, lui, le contre-exemple grec : pas question qu'un retour de la gauche au pouvoir se traduise en France par des mesures d'austérité sociale contre les couches populaires comme celles que met aujourd'hui en œuvre le gouvernement Papandréou! Mais François Hollande tente de doucher ces ardeurs : la gauche devra bien rétablir l'équilibre des finances et, en conséquence, « nous n'avons pas besoin d'en promettre tant et plus »! Un vrai cri du cœur... En fait, il semble bien que les dirigeants socialistes soient

condamnés à cette valse-hésitation entre promesses et « réalisme ». Des promesses sociales (plus ou moins) généreuses pour regagner les suffrages des couches populaires frappées par la crise et qui veulent que leur situation s'améliore. Et du « réalisme » gestionnaire pour continuer à être – aux yeux des décideurs économiques – une solution de rechange à une droite en perte de vitesse. Il ne s'agit pas seulement d'une répartition des rôles entre les principaux futurs candidats à la candidature (présidentielle), même si les uns privilégient plutôt un discours social alors que d'autres creusent le sillon de l'alternance « responsable ». C'est un vrai dilemme politique : son incapacité passée à le résoudre a déjà conduit le PS à plusieurs défaites majeures consécutives.

François Coustal

INÉGALITÉS LA RICHESSE CÔTOIE LA MISÈRE

Un récent rapport de l'Insee révèle que le fossé entre les très riches et les très pauvres s'est largement creusé ces dernières années.

UN RAPPORT de l'Insee, publié le 1^{er} avril, sur l'évolution des revenus et des patrimoines des ménages, entre 2002 et 2007, pointe l'explosion du nombre des personnes les plus riches. 1% de salariés perçoivent un salaire annuel de 215 000 euros, soit 16,5 fois le Smic. Surtout, le nombre de personnes qui empochent plus de 42 000 euros par mois a augmenté de 70% : ils sont désormais 600 000.

Les très riches cumulent tous les avantages. Ce sont eux qui voient leur salaire augmenter le plus vite! Selon l'étude de Camille Landais, administrateur de l'Insee, entre 1998 et 2006, on observe une augmentation très forte de la progression des hauts revenus (42,6%), contre une progression très modeste des revenus médians et moyens (4,6%). Le salaire des top-managers explose, bondissant de 44% en huit ans. La France rompt ainsi avec 30 ans de grande stabilité de la hiérarchie des salaires.

L'enquête de Michel Amar, *Les très hauts salaires du secteur privé*, confirme la tendance : les très hauts salaires ont progressé de 5,8% par an, soit 29% en cinq ans. Alors que le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (908 euros par mois) gonfle à 8 millions en 2007 (sans doute 10 millions aujourd'hui).

Toujours selon l'Insee, les revenus du patrimoine ont progressé de 46% et les revenus exceptionnels de 55%. Quand on sait que 0,01% de la population perçoit 32% des revenus du patrimoine et 42% des revenus exceptionnels, on voit tout de suite qui bénéficie du pactole.

Au même moment, le nombre d'expulsions pour loyers impayés a bondi de 25%, avec 105 000 expulsions en 2007. Les vols de nourriture dans les supermarchés ont explosé et la fracture énergétique touche trois millions de personnes.

Enfin, le taux d'imposition des très riches est de 25% : un chiffre dérisoire. Pendant les années Pompidou, le taux d'imposition des riches atteignait 60%, sans que le capitalisme en souffre une seconde. Or, le bouclier fiscal permet de redonner à des gens déjà très très riches des chèques d'un million d'euros, ce qui ne les empêche pas de partir à l'étranger. Car le bouclier fiscal, contrairement à sa justification initiale, n'a nullement empêché l'évasion des capitaux. Aujourd'hui, 75% des Français demandent la suspension ou la suppression du bouclier fiscal, tant ce dispositif est scandaleux, contre performant et injustifiable.

Brigitte Pascal,
membre de la commission précarité

et aussi

LIVRET A. On n'y croyait pas vraiment, mais au moins désormais, cela a le mérite d'être clair. Le taux de rémunération du livret A, actuellement de 1,25%, ne sera pas relevé au 1^{er} mai malgré la remontée de l'inflation. Si l'indice des prix à la consommation ne cesse d'augmenter, la Banque de France, elle, ne se soucie pourtant guère de notre pouvoir d'achat! Les 50 millions de titulaires du livret A voient ainsi leur taux bloqué à 1,25%, le plus bas niveau historique, contre une inflation à 1,5%. Forcément, les économies fondent. Si pour les épargnants, c'est un sacré coup, il y a un intérêt politique. Cela pourrait les inciter à vider les livrets A pour consommer davantage, à moins qu'ils transfèrent cet argent sur d'autres produits. Enfin, il faut savoir que le taux du livret A influence les coûts de financement des crédits. On peut donc imaginer aisément que cette stagnation du taux permettra de soutenir l'activité économique... en clair, pendant que les petits épargnants perdent de l'argent, l'économie et les banques, elles, vont de mieux en mieux!

RENAULT CONDAMNÉ POUR DISCRIMINATION RACIALE. Après sept ans de procédure, Boubakar Soumaré, retraité de Renault, a enfin été reconnu par la cour d'appel de Versailles victime de discriminations raciales et l'entreprise a été condamnée à lui payer la somme de 249 900 euros à titre de dommages-intérêts en réparation des préjudices. C'est la première fois que Renault est condamné pour discrimination raciale.

HÔPITAL EN GRÈVE. L'hôpital René-Muret-Bigottini de Sevran (93) entame sa cinquième semaine de grève. Malgré les vacances, la mobilisation est toujours au rendez-vous. La direction générale de l'AP-HP a renoncé à son projet de transformer les lits de soins de suite et réadaptation (SSR) gériatrique en SSR non gériatrique et de maintenir les lits en banlieue. Le 20 avril, la grève continuait car les personnels avaient très peu d'informations sur le nombre de suppressions de postes. L'intersyndicale (CGT et SUD santé sociaux) tient bon et cette unité est un point positif pour le mouvement.

PEOPLE AND BABY: L'EXPLOITATION, ÇA SUFFIT! Les salariées de la halte-garderie Giono (Paris 13^e) sont en lutte depuis près de deux mois contre leur direction. Celle-ci a mis à pied toute l'équipe après une grève le 1^{er} mars et la création d'une section syndicale CNT, avant de décider, un mois plus tard, trois licenciements, une mutation et la réintégration de la représentante de section syndicale. En attendant le procès aux prud'hommes, les salariées de l'entreprise People and Baby réintégréées dans la boîte sont en grève et luttent avec les salariées licenciées. Le patron venu présenter la nouvelle équipe de la halte-garderie aux parents est sorti sous la protection de la police tant le mécontentement des parents, des salariées et des soutiens (dont le NPA) était fort. La lutte continue, notamment auprès de la mairie de Paris, plusieurs fois sollicitée, qui brille par son absence. Il faut dire que c'est elle qui a attribué les marchés à cette boîte privée! Vous pouvez soutenir la lutte à cette adresse : <http://peopleandbaby-enlutte.over-blog.com>



FRANCE TÉLÉVISIONS GROS SOUS ET POUVOIR D'ÉTAT

La décision du conseil d'administration de France Télévisions de suspendre la privatisation de sa régie publicitaire nous plonge au cœur des contradictions d'un secteur public soumis aux injonctions, de plus en plus directes, du pouvoir d'État.

SI l'on veut comprendre quelque chose à l'affaire qui secoue France Télévisions depuis quelques semaines, il faut avoir en tête le contexte politique, celui d'une volonté présidentielle de renforcer son emprise sur France Télévisions et, plus largement, sur l'ensemble de l'audiovisuel public. Ainsi Sarkozy avait-il fait passer, en mars 2009, une loi permettant de nommer directement les présidents de France Télévisions et de Radio France. Cette loi entérinait par ailleurs la suppression de la publicité, après 20 heures à partir du 1^{er} janvier 2009, et totale fin 2011.

Contrairement à ce que prétendaient Sarkozy et Copé, cette mesure ne visait évidemment pas à soustraire France Télévisions aux contraintes du marché publicitaire et à améliorer ainsi la qualité de ses programmes. Il s'agissait à la fois d'un coup de pouce financier à TF1, chaîne de Martin Bouygues, mais c'était peut-être surtout un moyen d'accroître la dépendance du secteur public à l'égard du pouvoir d'État. La suppression de la publicité et la disparition des revenus qui lui sont liés laissent en effet les chaînes publiques sans ressources propres.

La commission Copé avait imaginé un financement de France Télévisions par une taxe sur les opérateurs de télécommunications. Mais la décision de la Commission européenne de retoquer cette taxe a rendu incertaine la fin de la publicité avant 20 heures et des voix se sont élevées, dont celle du ministre de la Culture, contestant la vente de la régie publicitaire à un opérateur privé, au prétexte que cela créerait un « problème déontologique ». Le repreneur prévu, le consortium Publicis-Lov Group dirigée par Stéphane Courbit (Endemol France...), est en effet déjà engagé dans la production de programmes diffusés sur les chaînes du secteur public, ce qui créerait un conflit d'intérêts manifeste. On apprend par ailleurs qu'Alain Minc, qui aurait soufflé à l'oreille de Sarkozy l'idée de supprimer la publicité, détiendrait des parts dans la société de Courbit.

Cette histoire fonctionne comme un miroir des dissensions qui se font jour à droite. Copé s'est ainsi prononcé contre la suppression de la publicité avant 20 heures. Sans doute échaudé par la brutalité de décisions présidentielles qui tendent à le marginaliser, le très chiraquien Patrick de Carolis s'est quant à lui lancé dans un « baroud d'honneur » contre la reprise de la régie publicitaire. Au-delà, cette privatisation (pour l'instant contestée) illustre non seulement la volonté de l'exécutif de contrôler l'audiovisuel public mais, plus profondément, les relations incestueuses entre pouvoir d'État et pouvoir capitaliste.

Léo Carvalho



Palais du Louvre, le 27 mars. Manifestation de tous les acteurs de la culture contre la coupe des budgets. (PHOTO THÉÂTRE ROUGE/JMB)

C2RMF DISPARITION PROGRAMMÉE

Ministère de la Culture ou entreprise de démolition ? La question se pose avec le projet de démantèlement du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF).

Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) est menacé. Sous l'égide de Frédéric Mitterrand, les activités du centre doivent être délocalisées en grande banlieue, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). Cela sans concertation et en opposition aux chercheurs, en particulier ceux du CNRS qui refusent ce projet sans consistance scientifique.

Le C2RMF, peu connu du grand public, regroupe des conservateurs, des chercheurs, des techniciens, chargés de la restauration des œuvres d'art des monuments historiques et musées français. Ses laboratoires sont parfaitement équipés, son personnel très qualifié, c'est le seul établissement au monde qui possède un accélérateur de particules dédié à l'étude du patrimoine. Son activité se concentre au Louvre, essentiellement dans l'aile du Pavillon de Flore.

Ce centre, qui travaille avec une unité de recherche du CNRS, est connu des conservateurs de musées du monde entier qui envient bien souvent sa puissance de recherche et la qualité de ses restaurations. Le personnel allie une grande érudition en histoire de l'art et une technicité hors

pair pour réparer les dégâts du temps infligés aux tableaux, tapisseries, sculptures, mobiliers, sarcophages et momies égyptiennes... C'est en outre un lieu de formation de nouveaux restaurateurs, malgré le non-remplacement du personnel. Il faut alors faire appel à des entreprises privées qui utilisent les ateliers du Louvre.

La force du C2RMF est de réunir dans un même lieu des conservateurs, des historiens, des scientifiques, des techniciens des différentes branches de la restauration. Leur dispersion est un non-sens absolu. Ces dernières années (1995-2000) le Pavillon de Flore a été spécialement aménagé pour une somme conséquente de 100 millions d'euros. Le coût de la construction du nouveau centre et les frais de déménagement vont être considérables.

L'incohérence scientifique est dénoncée par toutes les personnes compétentes (en témoignent les nombreux spécialistes de tous pays qui ont signé la pétition exigeant l'arrêt du démantèlement du centre). Et cela au moment même où le British Museum, après avoir étudié le fonctionnement du C2RMF, s'apprête à construire un centre équivalent comme l'ont déjà fait la Washington Gallery ou

le musée du Prado.

Les raisons de cette gabegie sont multiples mais elles trouvent toutes leur inspiration dans la politique générale de privatisation des services publics. Il y a la volonté de réduire encore le nombre de fonctionnaires, mais dans ce cas précis on peut aussi voir une menace sur l'existence même du patrimoine artistique et historique appartenant à la nation. En effet dans « la vente de la marque Louvre » aux mécènes d'Abou Dhabi, des salles leur ont été promises. Il n'est pas certain que l'Art et l'Histoire y trouvent leur compte mais la Finance oui.

Les membres du C2RMF et du CNRS, dont les adhérents de la CGT Culture, se mobilisent pour sauver ce lieu exemplaire et mondialement connu de préservation des chefs-d'œuvre (il est remarquable que ceux qui prétendent défendre notre « identité nationale » soient par ailleurs les fossoyeurs de notre héritage culturel). Les personnels font signer une pétition à lire sur le site : <http://laboratoiredulouvre.blog.com>

Gérard Goujon

et aussi

SOUTIEN AUX PRISONNIERS POLITIQUES! Le 17 avril, dans le cadre de la journée internationale de soutien aux prisonniers politiques (appelée par différents collectifs et associations et soutenue par le NPA), le rassemblement devant l'administration pénitentiaire a été accueilli par un dispositif policier disproportionné et particulièrement déterminé à contenir les manifestants. La veille, Xabier, militant basque, suspendu à l'Arc de Triomphe pour y déployer une banderole demandant « Qu'avez-vous fait de Jon Anza » sur l'Arc de Triomphe à Paris, a été gravement blessé par l'intervention de la police. Partout, les anticapitalistes et les anti-impérialistes doivent développer les mobilisations populaires, seules capables d'imposer des solutions politiques démocratiques. Partout où l'impérialisme exerce son oppression, partout où le système capitaliste étend sa gangrène, les peuples résistent. Toutes les mesures judiciaires et répressives déployées par les États français, espagnol, israélien, ont un objectif commun : nier l'identité politique et révolutionnaire des prisonniers, nier l'histoire des

mouvements de résistance et d'émancipation. Nous exigeons la fin immédiate des actes de torture, d'humiliation, des juridictions et mesures d'exception, le regroupement des prisonniers politiques à proximité de leurs familles et la reconnaissance du droit à l'autodétermination des peuples.

FRANCE TÉLÉCOM : HARCÈLEMENTS ET LICENCIEMENTS. Sur la base d'un rapport d'une inspectrice du travail, qui pointe sévèrement la volonté des dirigeants de France Télécom de se débarrasser de 22 000 salariés, une action pénale est engagée pour « harcèlement moral » devant le parquet de Paris. Chaque année, 10% des salariés jugés les moins « rentables » sont licenciés. Les pressions psychologiques se multiplient, afin de pousser à la démission : déclassement programmé de salariés expérimentés, mutés sur des postes de débutants ; pause-pipi contrôlée ; espionnage constant du chef sur les conversations téléphoniques des techniciens avec les clients d'Orange, pour vérifier qu'ils lisent bien le « script », un

document écrit à l'avance par la direction et dont il convient de ne pas s'éloigner d'une virgule, sous peine de perdre sa prime mensuelle de rendement. On favorise également le passage dans d'autres administrations, sur le seul motif qu'un salarié n'est qu'un « coût » qu'il convient de diminuer par tous les moyens. Il s'agit ni plus ni moins que de multiplier le nombre de démissions. Et ça marche : celui-ci a bondi de 4,5% à 15% en trois ans. Les pressions psychologiques subies par les salariés ne sont pas le fait d'un petit chef, mais d'une politique décidée au plus haut. France Télécom fonctionne comme une machine à exclure permanente qui s'appuie sur la maltraitance des salariés. Pourtant, le comité d'entreprise peut refuser ces mesures de management, qui lui sont obligatoirement soumises avant application. Les 46 suicides médiatisés de France Télécom depuis 2008 montrent des méthodes de management employées dans d'autres entreprises et administrations. Chaque année, 39 suicides sont recensés dans la police, 33 dans l'enseignement, 25 dans l'administration de l'équipement, etc.



Nos emplois, pas leurs profits!

SOUTIEN AU CARRÉ. Notre camarade Christian Agon, militant syndical chez IBM, est licencié depuis le 17 novembre 2009. Ingénieur commercial, ses ennuis se sont aggravés lorsque la direction a eu vent qu'il devait se présenter aux élections professionnelles sur les listes CGT, le 30 septembre 2009. En dénonçant publiquement la charge de travail et la politique de baisse de rémunération des ingénieurs, cadres et techniciens d'IBM, Christian est devenu la bête à abattre pour la direction. Mise au placard, suppression de poste, harcèlement permanent ne l'ayant pas découragé, celle-ci a monté de toutes pièces un dossier de refus de travail. Malgré la mobilisation des militants CGT et de ses collègues, la direction n'a pas reculé et Christian a reçu sa lettre de licenciement. Un comité de soutien, le Carré (Comité Agon pour sa réintégration et sa réhabilitation), appelle à un rassemblement le jeudi 6 mai à 13h30 devant la cour d'appel de Paris (4, boulevard du Palais) et une pétition est à signer en ligne sur : <http://comite.agon.over-blog.com>.

PSA MELUN-SENART: 400 EMPLOIS SACRIFIÉS. Malgré 300 manifestants rassemblés devant le siège de PSA où se tenait, le 20 avril, le comité central d'entreprise, 398 emplois vont être supprimés à l'échéance de 2012 parce que la direction du groupe a décidé d'une autre organisation de l'entreprise sans prendre un seul instant en compte le sort des salariés. Pour Christian Estrosi, ministre de l'Industrie, PSA est dispensé de tenir sa « promesse » de ne pas procéder à des licenciements ou fermetures de sites en échange des 3 milliards d'euros de fonds publics prêtés aux constructeurs puisqu'il ne s'agit pas d'un site de production ! Les reclassements proposés sont « bidons » : localement l'emploi est sinistré et l'activité de logistique du site est d'ores et déjà assurée sur les autres sites au travers d'une gestion globale par les systèmes informatiques de l'ensemble de l'entreprise. Ces progiciels, type SAP, enrichissent depuis des années leurs concepteurs et, en contrepartie, il est admis qu'ils conduisent systématiquement à la suppression de 30 à 50% des emplois administratifs,

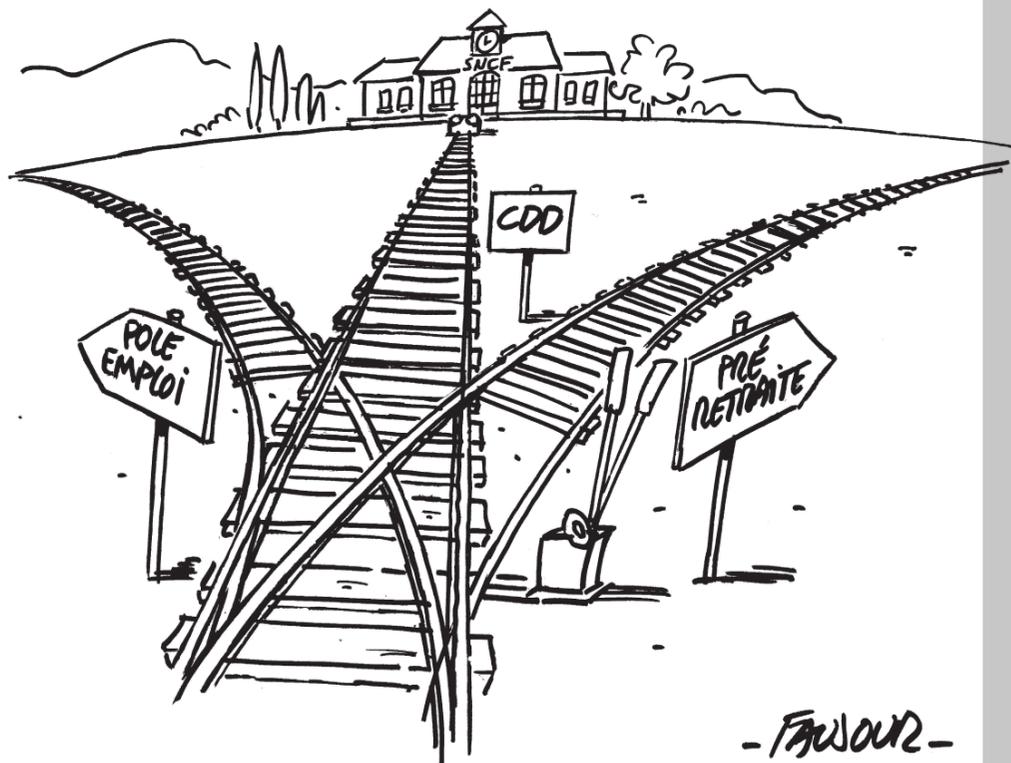
ordonnancement, stockage, etc. Encore un plan de sauvegarde de l'emploi qui usurpera son nom.

GRÈVE CHEZ SURCOUF. Le 19 avril, les grévistes de la chaîne de matériel informatique Surcouf ont installé un piquet avec tentes devant le magasin de l'avenue Daumesnil (Paris 12^e), avant la reprise de négociations, le mercredi 21 avril. Un mouvement de grève a été déclenché dans les cinq magasins Surcouf après l'annonce du licenciement de 179 salariés qui ont refusé des modifications de salaire. Jusqu'en 2009, la chaîne, propriété de la Fnac, appartenait au groupe PPR, puis elle a été rachetée par le groupe Mulliez (Auchan, Leroy-Merlin...). Il s'agit de deux énormes groupes, dont les patrons comptent parmi les premières fortunes françaises. Et encore une fois, ce sont les salariés qui trinquent : salaires amputés ou licenciements ! Cette situation, qui est celle de la grande majorité des salariés du commerce, demande une riposte d'ensemble, pour faire payer les Pinault, Mulliez, Leclerc et consorts !

SNCF UNE GRÈVE DIFFICILE

La grève des cheminots, démarrée le 6 avril, se poursuit difficilement, tant les discordes entre syndicats mettent à mal la cohésion du mouvement.

Dès le 3 février, une grève de 24 heures « d'ultimatum » avait lieu à l'appel des principales organisations syndicales contre la politique actuelle de la direction de la SNCF. En effet, avec 20000 suppressions de postes depuis 2002, des réorganisations à tout va, la filialisation d'activités, la casse du fret, le pouvoir d'achat en baisse, les attaques sur les retraites, etc... le mécontentement est réel. Le 23 mars, dans le cadre de la journée de mobilisation sur les retraites, les cheminots sont de nouveau appelés à la grève. Sud Rail dépose alors un préavis reconductible et se voit pour cela écarté du cadre CGT-Unsa-CFDT. Ce dernier appelle à une grève dès le 6 avril. Mais le front syndical privilégié par la CGT ne tient pas longtemps : la CFDT et l'Unsa se retirant, la CGT dépose alors (sous couvert que la mobilisation ne s'annonce pas au même niveau dans tous les secteurs) plusieurs préavis différents pour la même grève ! Le préavis reconductible des conducteurs et des contrôleurs débute le 6 avril à partir de 20 heures, le préavis pour les aiguilleurs débute 24 heures plus tard, pour les cheminots du matériel et de l'équipement, le préavis est de 24 heures... pour le 8 avril ! À cela s'ajoute un préavis déposé par la CFDT pour la seule activité du fret. À Sud Rail, une consultation des syndicats, majoritaire, se prononce pour un préavis reconductible dans tous les services à partir du 6 avril à 20 heures, mais plusieurs s'interrogent ouvertement sur l'opportunité de se lancer dans ce mouvement. FO, n'ayant pas été invité aux inter-fédérales, décide de boycotter complètement la grève... Au final, les cheminots doivent s'y retrouver avec pas



moins de sept préavis différents ! Malgré tout, la mobilisation n'est pas mauvaise. Des secteurs comme les conducteurs et les contrôleurs sont fortement mobilisés avec des taux de grévistes avoisinant les 70%, principalement dans le sud de la France (Languedoc-Roussillon, PACA, Midi Pyrénées, Rhône-Alpes...). Ici et là paraissent des préavis communs CGT-Sud qui marchent bien. Force est de constater que dans le nord de la France, hormis Rouen et quelques services isolés en Île-de-France, la grève ne prend pas énormément. Mais il suffit parfois de voir les collègues du sud tenir bon pour encourager des cheminots à redéposer des préavis de grève de 48 heures et on a assisté à un second souffle en fin de semaine dernière. Les 19 et 20 avril, la grève tenait encore bon dans plusieurs endroits avec des équipes CGT et Sud unies.

La direction de la SNCF, quant à elle, se contente d'expliquer chaque matin que le conflit touche à sa fin. Elle propose dès la deuxième semaine de grève une rencontre pour le 21 avril, « à condition que la grève cesse d'ici-là ». La CGT explique alors qu'il s'agit d'une première victoire, et appelle à reprendre le travail sur la promesse de rencontres régionales et d'une rencontre entre la direction de la SNCF et les syndicats n'appelant pas à la grève (l'Unsa et la CFDT). Alors que Sud appelle depuis le début à une grève reconductible dans tous les services, plusieurs de ses « bastions » sont très faiblement en grève, ce que ne manque pas de pointer la CGT (bien plus dure avec Sud qu'avec l'Unsa-CFDT) qui qualifie à plusieurs reprises Sud d'allié objectif de la direction... le tout relayé par l'Humanité. De fait, dans un premier temps c'est surtout la CGT qui a « poussé » à la

grève par rapport à Sud. Et dans tout ça, la mobilisation propre des cheminots, en assemblées générales (AG), n'a jamais été en mesure de dépasser réellement ces divisions. Pourtant, dans les AG des liens se sont créés entre des équipes Sud et CGT et, lorsque les tensions restent fortes, la volonté dans les AG que ces deux organisations se mettent d'accord pour la suite est très présente ! Dans ce contexte pour le moins chaotique, cette grève relève surtout d'une capacité de mobilisation importante des cheminots.

Basile Pot



CRC-VIVANCO UNE LUTTE QUI DURE

LES salariés de CRC-Vivanco, à Neuilly-le-Réal (Allier), sont en lutte depuis la liquidation judiciaire de leur entreprise. Un désastre social savamment organisé au fil des années. En 2002, la société Genica, spécialisée dans l'emballage d'accessoires audio et de téléphonie, se fait absorber par son principal concurrent Vivanco France. Filiale du groupe Vivanco GMBH, coté à la bourse de Francfort, Vivanco France est détenu majoritairement par un fonds d'investissement américain, la Lone Star. En 2005, des réductions d'effectifs commencent. En 2007, Vivanco renonce au contrat avec Carrefour, son principal client. L'activité du site baisse donc de 50%, et ne survit qu'avec les commandes de la Fnac. En 2008, le directeur du site, David Le Moal, se disait « plus que confiant en l'avenir » et prédisait un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros en trois ans, rassurant ainsi les salariés. Pourtant, quelques mois plus tard, il cède l'activité accessoires GSM qui représentait la plus grosse part d'activité du site. En juillet 2009, la société Vivanco France est scindée en deux, avec d'un côté l'administration et de l'autre la production. Celle-ci devient salariée de CRC, filiale de Vivanco. Du même coup, le président du groupe, Philippe Gerding, annonce qu'il ne versera plus un centime pour le site bourbonnais. Le 7 décembre 2009, Vivanco et CRC sont placés en procédure de sauvegarde par la direction. Entretemps, Vivanco coupe les vivres de CRC qui se retrouve en cessation de paiement. Le 8 mars 2010, la liquidation judiciaire est prononcée - avec une dette de 520000 euros qui seront payés par le contribuable - et 34 salariés se retrouvent sans emploi. Avec leurs avocats, ils entament des négociations qui n'aboutissent à rien ; la société leur propose 4000 euros, payés en deux fois, en plus de leurs indemnités de licenciement, ce que les salariés rejettent en bloc. Ils portent plainte pour escroquerie et réclament 60000 euros. Depuis, ils vont d'action en action : blocage de la nationale 7, opération escargot, manifestations, etc. Ils occupent le site 24 heures sur 24, à tour de rôle, avec l'aide de différents syndicats et organisations politiques (dont le NPA), de la préfecture et du conseil général. Seule la droite fait la sourde d'oreille. Pourtant, le ministre Christian Estrosi était averti de l'affaire par le député de l'Allier Guy Chambefort. Mais rien n'avance, un enterrement de première classe est en train de se produire et Vivanco trouve le moyen de répondre à coups de procédures. Chaque salarié reçoit ainsi une assignation en référé car la direction estime que les salariés occupent abusivement le site. Le 21 mars, ils se rendent avec leurs avocats pour la deuxième fois au supermarché Leclerc à Moulins pour obtenir un soutien alimentaire pour leur lutte, ce que le directeur du magasin avait déjà fait en leur donnant une palette de denrées alimentaires. Les travailleurs déterminés ont décidé de passer la vitesse supérieure si rien ne bouge dans les prochains jours, de faire venir des bouteilles de gaz sur le site pour être sûrs de se faire entendre par les médias nationaux et, bien sûr, l'État.

Comité NPA de Vichy

RETRAITES À B

LE RAPPORT DU COR **UNE PROPAGANDE CAPITALISTE ÉHONTÉE**

LE RAPPORT que le COR a remis au gouvernement et le battage médiatique époustouflant qui a suivi constituent un gigantesque effort de propagande pour faire avaler au bon peuple comme inéluctables des solutions totalement réactionnaires et au service des intérêts du patronat, pour les retraites. Il s'agit de conditionner les esprits et de bloquer toute velléité de raisonner autrement. Tout est dans la manière de présenter et justifier les scénarios retenus, comme allant de soi, neutres, quasi scientifiques. L'utilisation de l'appareillage statistique sert à cela entre autres. Mais leur résultat dépend de ce qu'on y entre et de ce qu'on veut en sortir. La place des postulats de base et de ce qui n'est pas étudié est alors primordiale. Out le chômage zéro, sans parler du crime de lèse

profits qu'est l'interdiction des licenciements. Quand ça l'arrange, le COR raisonne à législation constante. La part de la population vieillissante croît. Oui et alors? Est-ce incompatible avec la croissance économique qui pourrait payer cette augmentation?

Et il ne faut pas oublier que tous les pays sont confrontés au même problème et ont déjà pris des mesures de réduction drastique. La France ne pourrait donc pas se singulariser. Thème favori de Sarkozy. Le COR veut dire que le capitalisme qui n'a pas de frontières impose dans différents pays les mêmes mesures, pour sauver le processus d'accumulation du capital. Cela va de soi. La question est de savoir si on doit le suivre.

Et les chiffres des besoins de financement sont sidérants. Des besoins estimés entre 72 et 115 milliards. É-nor-me, on vous

dit. Tellement énorme pour le salarié ou le retraité moyen qui a du mal à boucler ses fins de mois avec une paie de 1200 euros, quand il les touche! Inimaginable. Et c'est bien cet effet de sidération qui est recherché. Impossible d'écouter une radio sans s'entendre rabâcher ce « constat », au cas où on ne s'en serait pas bien imprégné. La peur vous gagne, il faut faire quelque chose, vite. Pour 2050.

Là gît une autre embrouille. Dans un système par répartition, les retraites de 2050 seront payées par l'activité économique, le travail des actifs employés en 2050. Or les projections 2050 sont aléatoires sur tous les plans ou bien fondées sur des hypothèses politiques qui ne disent pas leur nom, ce que nous mettons en lumière dans le décortiquage du rapport.

Après la peur, la culpabilisation. Les retraités qui vivent mieux que les actifs. Et

si on ne fait rien maintenant, ce seront nos enfants qui vont en pâtir, égoïstes que nous sommes, leur salaire d'activité va diminuer.

Et enfin, tous les non étudiés. Quelle part des exonérations de charges patronales par exemple dans le manque à gagner? Bonne question, mais qui n'intéresse pas le COR. Il raisonne à réglementation constante on vous dit. Tout est orienté de fait vers une conclusion « logique »: il va falloir retarder le départ à la retraite (ce qui ne veut pas dire avoir un emploi, les licenciés de plus de 50 ans, les invalides en savent quelque chose), et gagner moins. Travailler plus pour gagner moins, voilà un slogan moderne!

Soyons raisonnables. Mobilisons-nous en masse, unitairement, pour faire échec à ce hold-up sur nos vies, qui valent mieux que leurs profits.

LE COR MACHINE D'INTÉGRATION GOUVERNEMENTALE

Le COR, Conseil d'orientation des retraites, a été créé par décret du gouvernement Jospin en mai 2000, confirmé par la loi du 21 août 2003 et mis en place par le décret du 28 mai 2004, sous Raffarin.

Dix représentants syndicaux sur 38 membres et quatre députés et sénateurs PS ou PCF font partie de cette machine gouvernementale. La question du nombre de représentants n'est pas le problème central, mais bien celui de sa fonction.

Il est mandaté pour mener plusieurs missions qui en disent long sur sa fonction réelle: « *décrire les évolutions et les perspectives à moyen et long termes des régimes de retraite légalement obligatoires, au regard des évolutions économiques, sociales et démographiques, et élaborer, au moins tous les cinq ans, des projections de leur situation financière [...], formuler les avis prévus par la loi n°2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites (avis préalable aux décisions à prendre tous les quatre ans relativement à la durée d'assurance requise dans les régimes de retraite)* ».

Voilà donc, au-delà d'un aspect de centralisation des informations, le but véritable du conseil: faire des propositions pour appliquer la contre-réforme Fillon. Qu'ils le veuillent ou non, tous les participants sont dans ce carcan. Ils sont censés appliquer cette loi, même s'ils l'ont combattue! Notamment moduler les règles de la durée de cotisation. Sur quels critères économiques, sociaux? Les experts d'État, du patronat et consorts défendent les leurs. Le but du jeu est d'arriver à un constat partagé. Mais quel constat? Que la trésorerie des

caisses baisse dangereusement? Il n'y a pas besoin d'un machin comme le COR pour s'en apercevoir. Les administrateurs confédéraux de chaque régime le savent tout aussi bien. Une vraie question est de savoir d'où vient le manque à gagner. Mais là, pas touche. On noie cette question dans des scénarios qui éjectent les vrais problèmes. Autrement dit, le but recherché est de mettre les organisations syndicales dans le chaudron de la pensée libérale et de les y maintenir autant que possible. La règle non écrite du fonctionnement est le consensus. À la différence du Conseil économique et social, par exemple, on n'indique jamais d'éventuels votes. Ce qui permettrait de savoir qui a proposé quoi.

Alors de temps à autre, quand le Medef pousse le bouchon un peu trop loin, les syndicats haussent le ton! Sinon, les propositions et avis sont ceux du COR comme institution, intégrant les syndicats. Et ce n'est pas fini. La séance du 16 juin prochain a au menu l'épargne retraite. En y participant, les syndicats légitiment une telle approche, totalement contradictoire avec la défense intransigeante de la retraite par répartition. Bien sûr, devant l'ampleur des attaques, les confédérations sont obligées de pointer des désaccords plus ou moins forts. « *Nous ne sommes pas d'accord avec le COR* », disent-elles. Mais le COR c'est aussi eux, d'une certaine façon. Et si, vraiment, ils croient que c'est une usurpation de pouvoir, qu'ils ne sont que l'alibi des réformes réactionnaires, alors il faut démissionner. Les organisations syndicales ne doivent pas faire corps avec le COR!

AVEC MES
98 ANNUITÉS
JE VAIS POUVOIR
PARTIR EN RETRAITE
DANS MON PAVILLON
AU PÈRE LACHAÏSE



iments**(R)AS LE COR****LES RETRAITES DU COR
TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS**

Le rapport que le COR vient de remettre au gouvernement se fonde sur des chiffres alarmistes pour tenter de faire avaler aux travailleurs la prétendue nécessité d'un recul de l'âge de départ à la retraite.

Le huitième rapport du COR dit s'en tenir à une « actualisation des projections financières du système de retraite en prenant en compte les conséquences à plus long terme de la crise »¹. **En réalité, le but visé est de justifier du caractère inéluctable du report de l'âge de départ à la retraite, et simultanément de la nécessaire baisse des retraites, comme « conditions d'équilibre du système de retraite »².**

Toute la démonstration tourne autour de cet impératif en manipulant les variables qui conditionnent cet équilibre, ne serait-ce que par omission. Sans dire trop précisément les moyens d'accompagnement de cet objectif. Il est dit benoîtement qu'un dossier technique sera établi prochainement par le secrétariat général du COR, pas par le Conseil puisque c'est « technique ». « Il inclura notamment, à la suite de la demande de membres du Conseil [le Medef, qui trouve le rapport encore trop optimiste !], des variantes aux projections actualisées portant sur la durée d'assurance et les âges de la retraite, et abordera d'autres questions relatives au financement des régimes de retraites »³. Sans doute, le complément par capitalisation, objet d'une séance en juin. Rien que ça. **Bizarrement, rien sur le décompte par points ou compte notionnel qui ont fait l'objet de rapports au sein du COR. Une seule attaque à la fois. On n'est pas au bout de nos surprises.**

Les déficits sont déjà là. À cause de la crise et de ses répercussions sur l'emploi. Vrai dans le sens où les capitalistes font payer la crise aux travailleurs. À prendre LA crise comme une donnée intangible, on s'interdit de penser d'autres moyens pour conjurer ses effets, sinon ses causes. Il faudrait donc accepter la crise et ses effets.

Mais **rien sur les dettes du patronat, les exonérations de charges patronales...** Certes, cela ne résoudrait pas tous les problèmes pour 2020 ou 2050. Mais cela réduirait d'autant les besoins de financement.

Un autre présupposé du COR est de réfléchir à législation constante. Donc, à les suivre, ces exonérations existeraient encore en 2030. Comme est acquis que la durée de cotisation est de 41 ans, puis 41 ans et demi. Voire 42. C'est ce que nous contestons.

LE FAUX ARGUMENT DE LA DÉMOGRAPHIE

L'autre argument massue est celui de la démographie. L'arrivée des baby boomers à l'âge de la retraite. Mais cette vague s'éteindra d'elle-même vers 2036-2040. Ce seront ensuite des classes creuses. D'autre part, l'allongement de la durée de vie aurait pour conséquence l'augmentation de la part des retraités, et donc des besoins de financement supplémentaires si on ne fait rien. À manier avec précaution, **il semble que la vitesse d'allongement de la durée de vie tend à diminuer. Cet épouvantail n'est pas nouveau, il a déjà servi sous Rocard et depuis. Le hic, c'est qu'à long terme, le pronostic est assez aléatoire. L'histoire des vingt dernières années montre que l'effondrement démographique prédit n'a pas eu lieu.** Au contraire même. L'indice conjoncturel de fécondité est proche de celui nécessaire au renouvellement du stock de population. Et celui-ci est probablement atteint si on prend l'indice final, c'est-à-dire le nombre d'enfants réellement nés dans le temps où une femme peut procréer. Période qui s'est déplacée dans le temps. Mais c'est aussi sans compter sur l'environnement, par exemple la disponibilité de l'accueil de la petite enfance, l'état de l'emploi pour les femmes. Qui peut dire ce que sera la pratique nataliste des couples en 2020, qui seront actifs (30 ans) en 2050 ? Et le solde migratoire qui s'est avéré le double de celui prévu au départ.

Le vrai problème n'est pas celui du nombre d'actifs, mais d'actifs employés⁴, à temps partiel ou pas, avec quels salaires, notamment l'emploi des femmes, les plus pénalisées dans l'emploi et encore plus pour les pensions, ce qui a une répercussion directe sur les cotisations, donc les ressources des régimes de retraite. Si on prend le ratio de dépendance économique, c'est-à-dire la part de la population prise en charge par les personnes ayant un emploi, l'augmentation n'est que de 13% en 40 ans. Augmentation qui serait largement comblée par l'augmentation de productivité sur une telle période⁵.

DES MESURES RÉACTIONNAIRES

L'intérêt d'un tel discours est d'être alarmiste pour mieux faire passer les mesures réactionnaires. Dans ses scénarios, le COR part d'hypothèses de chômage entre 4,5% et 7% et des gains de productivité entre 1,5 et 1,8%. C'est ce que le Medef trouve trop optimiste.

Faut-il rappeler que partir à la retraite plus tard ne veut pas dire avoir un emploi plus longtemps alors que la politique dite de l'emploi des seniors est un bide retentissant.

C'est donc une tout autre politique de l'emploi qui doit être développée, intégrant un emploi à temps plein, à durée indéterminée, pour les jeunes et les femmes. Voir nos propositions en la matière.

Les projections qui découlent de tous ces a priori montrent que l'âge « spontané » de liquidation de la retraite reculerait de deux ans à l'horizon 2050. Insuffisant pour atteindre l'équilibre des régimes en 2050. Il faudrait, selon le COR, peser sur trois leviers :

- « soit une hausse du taux de prélèvement de 9,8 points », ce qui pénaliserait gravement le salaire direct des salariés. Jugement qui n'est vrai que si on augmente la cotisation dite « ouvrière » et plus du tout si on augmente seulement la part dite « patronale ». Ce dont ne veulent pas entendre parler les patrons.

- « soit une baisse des pensions relativement aux revenus nets d'activité de 36% »

- « soit un décalage supplémentaire de l'âge effectif moyen de départ à la retraite de près de dix ans par rapport à 2008 »⁶ !

Ou un petit mélange des trois. Mais dans tous les cas de figure, baisse des pensions et augmentation de l'âge réel de départ à la retraite sont au programme, quels que soient « les moyens à utiliser pour faire évoluer les différents leviers »⁷. **La retraite pour les morts est de retour.**

1. Rapport, p.5

2. Id. même page

3. Idem

4. La population active est la population en âge de travailler, et comprend donc, entre autres, les chômeurs.

5. Argumentation développée dans un ouvrage Attac Copernic à paraître prochainement, chapitre 4.

6. Huitième rapport du COR, p.46

7. Idem



(PHOTO THÈQUE ROUGE/DREAN)



ÉPURATION ETHNIQUE EN PALESTINE

DEPUIS le 13 avril, l'application d'un décret militaire permet à l'occupant israélien d'expulser des dizaines de milliers de Palestiniens de Cisjordanie.

Cette réglementation reprend la définition élaborée en 1969 du terme «agent infiltré» et la pousse à l'extrême, puisque le terme s'appliquait initialement aux personnes entrant illégalement en Israël, mais en provenance de pays alors classés comme ennemis : Jordanie, Égypte, Liban et Syrie.

Aujourd'hui sont considérés comme «agents infiltrés» tout Palestinien dont la famille est originaire de Gaza, tout conjoint né à l'étranger, tout Palestinien ayant séjourné plusieurs années à l'étranger, enfin toute personne n'ayant pas reçu l'aval de «l'administration civile israélienne» pour obtenir une pièce d'identité ou un titre de séjour lui permettant de résider en Cisjordanie.

Derrière l'appellation «administration civile» se trouve un département de l'armée chapeauté par le bureau «du conseiller juridique de l'armée israélienne» qui règne sur la Cisjordanie.

La qualification «d'agent infiltré» dépendra de l'appréciation du commandement de l'armée d'occupation sur le terrain. Une personne est soupçonnée d'être «un agent infiltré» si elle est dans un endroit donné sans document ou permis attestant qu'elle a le droit de s'y trouver. Un tel document, dit la loi, doit être délivré par le commandant en chef des forces israéliennes en Cisjordanie ou de son représentant.

Les personnes suspectées pourront être condamnées à des peines de prison d'une durée de sept ans maximum. Les individus capables de prouver qu'ils sont entrés légalement en Cisjordanie mais qui n'ont pas les papiers nécessaires pour y rester seront aussi jugés et condamnés à des peines de prison pouvant aller jusqu'à trois ans.

Le commandant du secteur pourra exiger que «l'agent infiltré» règle les frais de sa propre détention, garde et expulsion, dans la limite de 7500 shekels (1500 euros).

Il va sans dire que ces ordres ne concernent pas les centaines de milliers de colons juifs illégaux qui vivent sur les terrains volés en Cisjordanie et Jérusalem.

Obnubilé par la démographie, les autorités d'occupation inventent sans cesse de nouvelles règles afin d'expulser le maximum de non-juifs de la terre de Palestine. La construction permanente dans les colonies, l'expulsion des arabes de Jérusalem s'inscrit dans la continuité de 1948 : expulser de leur terre des milliers de Palestiniens afin qu'ils ne puissent devenir démographiquement majoritaires sur l'ensemble de la Palestine historique.

Nul n'est besoin de psalmodier «la communauté internationale doit...», cette même communauté internationale bien discrète sur ce déni de justice qui bafoue ses propres «lois et conventions».

Plus que jamais, le NPA s'inscrit dans la campagne unitaire Boycott, désinvestissement, sanctions contre Israël, pour que justice soit rendue au peuple palestinien.

Marc Prunier

LE JEU DE DUPES D'OBAMA ET SARKOZY

Le 12 avril dernier, Obama rassemblait les dirigeants de 47 pays à Washington pour un sommet sur la sécurité nucléaire. À cette occasion, il a clairement abandonné son discours de disparition des armes nucléaires, pour le plus grand bonheur de Sarkozy.



Il y a actuellement suffisamment d'armes nucléaires pour détruire la planète plusieurs fois, il faut donc envisager des mesures radicales. C'est dans cet esprit que le président américain Obama a réuni, le 12 avril à Washington, les dirigeants de 47 pays pour une conférence sur la sécurité nucléaire. Il s'est présenté comme un artisan de la paix, en rupture avec la politique pro-guerre de George Bush. Mais, la réalité est différente.

Durant sa campagne présidentielle, Obama proposait d'aboutir à un monde «sans armes nucléaires» et parlait de ramener à zéro les arsenaux des États-Unis. Il s'attirait alors les critiques de l'administration Bush, qui refusait d'envisager de descendre en dessous de 1200 têtes nucléaires. «Au-dessous de ce seuil, on encourage d'autres pays, y compris l'Iran ou la Chine, à essayer de nous égaler», affirmait Stephen Hadley, conseiller à la sécurité nationale de Bush, peu avant l'entrée en fonctions d'Obama.

Aujourd'hui, Obama explique qu'il ne verra pas un monde sans nucléaire de son vivant. Du coup, quelques jours avant la conférence, il négociait avec la Russie pour réduire les arsenaux nucléaires des deux pays (possédant à eux deux 90% de l'armement nucléaire de la planète). En signant, le 8 avril, le traité Start qui prévoit de «limiter» à 1550 le nombre de têtes nucléaires opérationnelles déployées, Obama s'aligne sur ses détracteurs conservateurs.

Fort de son engagement à détruire des armes nucléaires tout en maintenant sa position militaire dominante, Obama a de fait utilisé la conférence comme une tribune pour empêcher d'autres pays de développer ces armes.

Il a ainsi tenté de négocier avec la Chine pour l'encourager à faire bloc contre l'Iran, soupçonné de développer de l'uranium enrichi. Mais les règles établies par les États-Unis pour leurs ennemis ne sont pas les mêmes que celles qu'ils appliquent à leurs amis. Ainsi, Benjamin Netanyahu, le Premier ministre israélien, a snobé la conférence et envoyé son adjoint à sa place : il redoutait que des pays tels que l'Égypte ou la Turquie tentent de faire pression pour qu'Israël ouvre l'accès à ses installations nucléaires aux inspecteurs internationaux.

Les experts estiment en effet qu'Israël pourrait détenir de 100 à 200 têtes nucléaires sophistiquées mais cet État n'a jamais officiellement reconnu détenir des armes et il n'est pas signataire du traité de non-prolifération. Ce sont les mêmes «crimes» que l'Iran a commis, mais Israël, lui, n'est menacé d'aucune sanction.

Dès le premier jour, Sarkozy affirmait son refus de diminuer l'arsenal nucléaire de la France (qui compte aujourd'hui environ 300 têtes nucléaires), et critiquait le discours passé d'Obama rêvant d'un monde sans nucléaire : «Tout le monde rêve avec lui de ce monde-là» mais c'est un monde «virtuel». Sauf pour l'Iran. Il reprend à son compte, sur le sujet, le discours guerrier de Bush, s'affirmant prêt à passer outre les décisions de

DÉNUCLÉARISATION



Washington, 13 avril. Sarkozy et Obama au sommet pour la sécurité nucléaire. (REUTERS/JASON REED)

l'ONU s'il n'y a pas de majorité au Conseil de sécurité : «Si nous y arrivons, tant mieux. Si nous n'y arrivons pas [...] alors il faudra que les États-Unis, l'Europe et d'autres, nous prenions nos responsabilités.»

Au fond, cette conférence n'a été qu'une tentative cynique de réaffirmer les États-Unis comme gendarme efficace du

monde et l'occasion pour les grandes puissances mondiales de faire pression sur les États qui ne sont pas sous leur contrôle. Les rivalités inter-impérialistes entre grandes puissances continuent de rendre le monde plus dangereux.

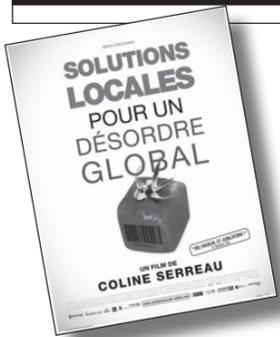
Vanina Giudicelli

et aussi

L'UPM COULE À PIC. Une conférence sur la «stratégie de l'eau en Méditerranée» avait lieu le 13 avril à Barcelone dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UPM). Selon son secrétaire général, le Jordanien Ahmad Massa'deh, elle s'est soldée par un «fiasco qui fait planer des doutes sur l'avenir de l'UPM» et sur son sommet qui doit avoir lieu le 7 juin. Israël s'est en effet opposé à la formulation «promouvoir le développement durable, l'éradication de la pauvreté, la paix, la sécurité internationale et la justice [...], l'éradication des causes profondes des difficultés (y compris sur les territoires occupés)». Il ne fallait pas parler des territoires occupés ! C'était «pure propagande» de la part des pays arabes qui, pour une fois, ont tenu bon. Pour Lellouche, le représentant français, il ne s'agit que d'un simple différend israélo-arabe, sans grande importance. Il faut sauver à tout prix le joujou de Sarkozy. Occupée, la Palestine ? Pillée, les ressources en eau de la Cisjordanie et de Gaza ? Mais où donc allez-vous chercher tout ça ?

STOP À LA BARBARIE CONTRE LES FEMMES ALGÉRIENNES. À Hassi Messaoud, dans le Sahara algérien, des femmes sont régulièrement attaquées. Depuis plusieurs semaines, des groupes d'hommes masqués s'introduisent chez elles la nuit, les menacent, les pillent, les frappent et les violent. Le crime de ces femmes, venues de différentes régions du pays pour travailler dans cette ville pétrolière pour des compagnies étrangères, est de vivre seules. Dès lors, elles sont considérées comme «perdues» et une honte pour leur famille. Dénoncée par le quotidien algérien *El Watan*, le martyre de ces femmes prend ses racines dans le code de la famille qui leur confère un statut de quasi-mineure. Les récents événements rappellent cruellement les lynchages dont ont été victimes les femmes d'Haïcha, un autre quartier de Hassi Messaoud, en 2001. Un collectif d'associations s'est réuni pour dire «Stop à la barbarie» et lancer un appel à l'État afin qu'il fasse cesser cette situation. Malheureusement, celui-ci reste sans réaction.

EXPULSIONS EN MASSE À MAYOTTE. Le gouvernement s'apprête à battre un triste record à Mayotte : celui des interpellations et des expulsions de personnes en «situation irrégulière». En effet, selon la préfecture, depuis le début 2010, «les contrôles quotidiens effectués par les forces de sécurité sur le territoire de Mayotte ont permis l'interception de 5 000 personnes en situation irrégulière». Un nouveau record. Durant le premier semestre de 2009, donc sur une durée double, 6 116 personnes avaient été «interceptées». En 2009, les services de l'État avaient déjà procédé à 19 972 éloignements dont 3 246 mineurs. Ce que ne dit pas la préfecture c'est le nombre de personnes qui ont trouvé la mort entre l'île d'Anjouan et Mayotte, passage rendu d'année en année plus périlleux par les contrôles renforcés par radars et embarcations de police ou de gendarmerie spécialisées. Ce qu'elle ne dit pas non plus, c'est que le gouvernement français se trouve en «situation irrégulière» au regard du droit international.



CINÉMA
SOLUTIONS LOCALES À UN DÉSORDRE GLOBAL/Coline Serreau

Ne vous trompez pas sur le titre de l'excellent film de Coline Serreau. Si le désordre écologique décrit dans le film est bien global, les solutions proposées le sont aussi. Le film nous les montre réellement mises en pratique, dans des lieux aussi divers qu'un ancien kholkoze ukrainien, des petites propriétés paysannes en Inde, les villages des sans-terre au Brésil, le Burkina-Faso, la France. Le film condamne l'agriculture industrielle imposée par les trusts de la chimie et l'agrobusiness. Sa force, c'est de montrer, en face de chaque catastrophe annoncée, une alternative mise en pratique en un point ou un autre du globe par des partisans de la terre qui nous font partager leur combat. Car ce film est un film de combat. Le faire connaître est un acte militant.

Jean-Louis Marchetti



REVUES
L'OR AUX 13 ÎLES/NUMÉRO 1 JANVIER 2010/18 EUROS

Une revue surréaliste, cela ne s'était pas vu depuis longtemps. Une belle revue, voilà qui est des plus rares aussi. Elle n'affiche pas de pavillon, c'est le côté un peu pirate de son maître d'œuvre, Jean-Christophe Belotti, mais le contenu ne trompe pas, et quant aux orientations politiques, tout laisse supposer que ses canons restent chargés à gueule et pointés dans les directions nécessaires. Principaux sujets de ce premier numéro, Jan Svankmajer, cinéaste de génie aussi méconnu que pillé par ses confrères, Fouré, prêtre au rancart qui se mit à sculpter des rochers, Roger Renaud, ethnologue et poète exalté qui s'explique à propos de l'exaltation et Jean Terrossian dont les peintures sont soumises à l'adage de Duchamp, « c'est le regardeur qui fait le tableau ». L'ensemble est neuf et excitant. À commander à la librairie La Brèche (port gratuit).

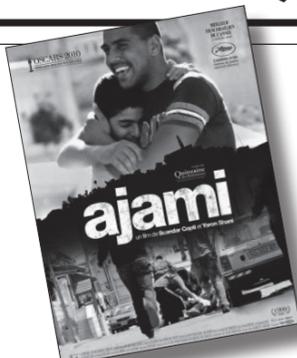
Gilles Bounoure



LIVRE
BIEN CONNU DES SERVICES DE POLICE/ Dominique Manotti/ GALLIMARD SÉRIE NOIRE/ 14,95 EUROS.

Il s'agit de la vie quotidienne d'un commissariat de la couronne de Paris, celui de Panteuil. Comment faire régner l'ordre, comment assumer les bavures, comment insérer tout ça dans un plan politique plus général – en clair, que cela profite au ministre de l'Intérieur qui guigne la présidence de la République... Dominique Manotti poursuit avec ce roman passionnant sa chronique de notre vie sociale et politique (on se souvient, entre autres, de *Nos fantastiques années fric*, adapté au cinéma sous le titre *Une affaire d'État*). Incendie de ghettos squattés, disparitions de témoins gênants, bref, tout ça, bien sûr n'est que du roman, sans aucun rapport avec la réalité, non ?

Paul Louis Thérard



CINÉMA
AJAMI/Scandar Copti, Yaron Shani

Belle surprise pour cette réalisation israélo-palestinienne. Les deux réalisateurs nous livrent un film dramatique mi-thriller, mi-docu-fiction. Le scénario est imparable et la caméra à son service. Le récit alterne les points de vue de chaque personnage donnant aux situations un angle nouveau, comme si chacun des réalisateurs prenait la caméra à tour de rôle, jusqu'au dénouement final. L'action se déroule aussi bien dans les territoires palestiniens que du côté israélien. Le personnage de Malek apporte une contribution intéressante sur le profit qui est fait sur le dos des travailleurs palestiniens en situation irrégulière, rappelant cruellement la situation des sans-papiers. Le conflit n'est pas au premier plan du film mais bien comme une toile de fond, où la fatalité prend malheureusement le dessus sur l'espoir.

Thibault Blondin



www.ligue-enseignement73.org

Depuis 1866, la ligue de l'Enseignement d'éducation populaire a pour objectif de permettre à tous et toutes d'accéder à l'éducation et à la culture afin d'établir durablement une société plus juste, plus libre et plus solidaire. Implantée dans toute la France, elle contribue à développer une véritable solidarité dans l'éducation et la formation. La fédération de Savoie, notamment, travaille autour de trois axes majeurs : l'action pour l'éducation, l'accompagnement de la vie associative départementale et le développement du tourisme social.

www.robindeslois.org

Vous connaissez sûrement Robin des bois, ce sympathique personnage qui défend les faibles contre les puissants et les pauvres contre les méchants avec sa fine et courageuse équipe ? L'association « Robin des lois » partage la même philosophie ! Passant au crible l'univers carcéral français et européen, l'association est née autour de François Korber, détenu surnommé « Robin des lois », qui a combattu vivement le système pénitentiaire avec les armes du droit et a aidé ses codétenus à se défendre contre l'arbitraire. Ce site permet de relayer les actions, de diffuser les idées de l'association et de transmettre toutes les informations, textes, images ou adresses susceptibles d'aider des personnes détenues et leurs familles.

MUSIQUE INTERVIEW DE TROISIÈME ŒIL

Le collectif Troisième Œil est composé de Boss One, Mombi (alias Joe Popo), DJ Ralph et DJ Bomb. Ces artistes sont en quelque sorte les petits frères du groupe IAM. Les rappers ont fait leurs débuts sur les productions marseillaises, participant à des albums de Khéops, Shurik'n, Kif-Kif et IAM. Mais ils ont surtout effectué leur apprentissage sur la scène avec une cinquantaine de concerts, avant de signer avec Côté Obscur, le label des membres d'IAM. Leur premier album Hier Aujourd'hui Demain est sorti en 1999.

Issus de la cité Félix-Pyat, réputée la plus terrible d'Europe, les membres de Troisième Œil dénoncent la situation médiocre du nord et de l'est de la cité phocéenne. Il émane un message positif de ce rap intelligent qui prend en compte la réalité, la « vraie », celle qui dénonce la criminalité et la drogue qui sont bel et bien présents, comme dans les films, dans la vie quotidienne des jeunes Marseillais.



La chanson *Si triste*, tirée de l'album *Hier Aujourd'hui Demain*, a un peu plus de dix ans. Qu'évoque pour vous ce texte aujourd'hui ?

En fait, on a écrit cette chanson à un instant T, à un moment où les paroles correspondaient à l'environnement et au contexte dans lequel on vivait. Malheureusement, on se rend compte que la société a peu ou pas évolué et que toutes ces paroles sont toujours d'actualité. C'est-à-dire que l'on est face à une pauvreté qui ne cesse de toucher de plus en plus de monde, à un racisme et une xénophobie exacerbée et, plus que jamais, à des politiques qui nous semblent inappropriées voire inexistantes et inaccessibles.

Justement, si vous pouviez leur faire passer un message aujourd'hui, quel serait-il ?

Qu'il serait temps qu'ils se mettent à faire de la vraie politique. Seulement, il est difficile pour des personnes ne connaissant pas l'histoire du peuple français ou qui ne la reconnaissent pas de se placer en tant que régulateur ou de faire des propositions dont ils ne pourront pas évaluer l'impact sur la population. Par ailleurs, il faut aussi leur faire comprendre que les gens ne sont pas des chiffres ou des matricules et que nous sommes des individus avec des sensibilités, des pensées, des envies, des droits, des devoirs. Et, aujourd'hui nous avons plus de devoirs que de droits.

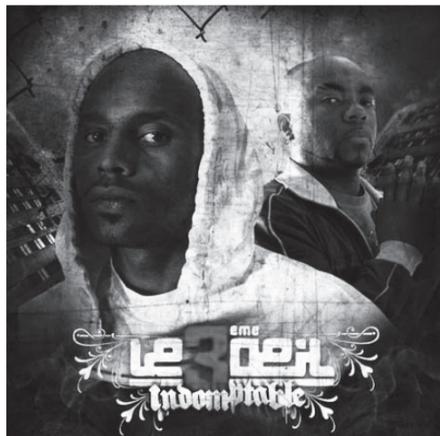
Nous tenons quand même à remercier le NPA Marseille qui a été le seul parti à manifester sa solidarité par une présence physique, une aide matérielle lors des rassemblements et des actions menées contre la compagnie Yeménia¹, compagnie poubelle, sans demander quoi que ce soit en retour contrairement aux autres vautours.

Quel message pour les lecteurs ?

Il est temps de se prendre en charge. Et si nous voulons réellement que les choses changent, il faut savoir s'en donner les moyens, par conséquent s'exprimer et ne pas laisser les autres le faire pour nous. Quand on les laisse faire, ça donne un Le Pen à 20%. Alors debout ! Bougez-vous, prenez-vous en charge car personne ne le fera à votre place.

Propos recueillis par Fadila El Miri

1. Compagnie qui assurait le vol lors du crash de l'A310 vers Moroni, aux Comores, en juin 2009.



Si triste
Je suis si triste, le cœur noué par la tristesse
Quand je pense à des situations qui laissent sous stress
Pourquoi perdre son temps à porter des paillettes et des strass
Alors que le malheur fauche, froisse, angoisse, blesse
J'suis si triste dès qu'j'entends parler des sévices, ou de viols
Ou qu'une petite est rouée de coups parce qu'elle portait le voile
Si triste quand je repense à mon bled
Quand je pense qu'à cause de l'apartheid
Aujourd'hui encore on décède
Quand je pense à Karim et Nacer
Ceux et celles qui laissent un jour sombre
Par leurs proches au cimetière
À ces mères qui n'ont guère le temps
De dire au revoir à leur chair
Et ça m'fait mal au cœur de voir des sœurs qui se déchirent
Ces situations me font comprendre
Que je suis moins à plaindre qu'à envier
Sinon, que penseraient de moi ces orphelins de ces foyers
Ou ces gosses nés sous x qui n'ont rien demandé à personne
Et qui ont le cœur rempli d'amour et de tant de haine
En gardant un goût amer, ne peuvent se confier à personne
Si triste quand je repense à Ibrahim Ali
Cette nuit-là un vent de folie souffla sur Lardenne city
Je suis si triste, envie de rêver
Je suis si triste, envie de m'évader.



LÉNINE ET LE LIMOUSIN

Participation aux élections, compromis nécessaires... le livre écrit par Lénine sur le gauchisme peut nous servir au moment de définir les tactiques du NPA.

UNE BRÈVE HISTOIRE DE L'EXTINCTION EN MASSE DES ESPÈCES

FRANZ BROSWIMMER

AGONE

257 PAGES - 12 EUROS

l'essai



HIER encore, un ami apiculteur auvergnat m'expliquait, bouleversé, qu'il avait d'ores et déjà perdu 70% de ses ruches cette année, probablement à cause des descendants du Gaucho, produit poison qui enrobe les semences du maïs. Comme quoi tous les gauchos ne sont pas nos amis. L'essai rappelle que la mégafaune a été exterminée au Pléistocène, que « l'Afrique a perdu le buffle, le gnou et l'hipparion géant » que vous ne verrez plus jamais d'ours cavernicoles ou de smilondons (tigres à dents de sabre)...

« Comme les ruines d'un château médiéval, la nature contemporaine est un simple vestige de sa gloire passée », affirme ce biologiste de l'université de Hawaï. Une raison de s'en soucier? L'irréversibilité des extinctions.

Si des causes naturelles ont fait disparaître les dinosaures, désormais l'homme accélère le rythme du génocide. Les bisons étaient abattus par une vedette de cirque qui tirait les animaux « pour s'amuser », les Maoris en finissaient avec les moas : et comme disait la chanson « Pas de moas, pas de moas dans la vieille Aoteaora. On ne peut les attraper, ils les ont mangés. Ils sont partis et il n'y en a pas ! »

En 1938, les Chinois dynamitent une digue, ruinant l'écologie de trois provinces, pour stopper l'avancée japonaise. Dans cette brève histoire traitant de l'enclosure comme de la guerre moderne, l'auteur soutient que l'absence de démocratie économique porte en elle l'écocide mondial. Si le dodo de l'île Maurice est déjà parti avec l'échidné, le loup de Tasmanie et le wombat géant, la disparition de l'abeille conduira fatalement à l'extinction du prédateur principal, l'homo Fricus. Et du gaucho avec lui.

Christophe Goby

À COMMANDER À LA LIBRAIRIE LA BRÈCHE (PORT GRATUIT)
27 RUE TAINÉ 75012 PARIS TÉL. : 01 49 28 52 44 FAX : 01 49 28 52 43

www.la-breche.com



Le but du NPA est clair : renverser le capitalisme. C'est sa force. Il faudra pour cela une nouvelle révolution comme la Révolution française elle-même a détruit la féodalité et permis l'épanouissement du capitalisme. L'idée du parti révolutionnaire de masse émerge avec la révolution russe de 1917. Lénine incarne la stratégie du parti révolutionnaire de masse et c'est le modèle que l'Internationale communiste va promouvoir. À partir de la mort de Lénine en 1924, la stalinisation va réduire les partis communistes à la défense inconditionnelle de l'URSS.

Dans *Le gauchisme, maladie infantile du communisme*¹, Lénine expose les différentes tactiques :

« Les partis révolutionnaires ont appris à mener l'offensive, ils doivent maintenant apprendre à reculer. Il faut comprendre qu'il est impossible de vaincre sans avoir appris la science de l'offensive et de la retraite. Et si les bolchéviks y sont parvenus, c'est uniquement parce qu'ils avaient dénoncé sans pitié et bouté dehors les révolutionnaires de la phrase qui ne voulaient pas comprendre qu'il fallait se replier, qu'il fallait savoir se replier, qu'il fallait absolument apprendre à travailler dans les Parlements et les organisations syndicales les plus réactionnaires. »

Faut-il participer aux Parlements bourgeois? Lénine répond clairement oui et précise : « Essayer de contourner cette difficulté en sautant par-dessus le problème ardu de l'utilisation d'un Parlement réactionnaire à des fins révolutionnaires est un pur enfantillage. »

Jamais de compromis? Lénine répond qu'il y a des compromis qu'il faut faire : « Il se présente évidemment des cas isolés, exceptionnellement difficiles et complexes, où les plus grands efforts sont nécessaires pour bien déterminer le caractère véritable de tel ou tel compromis. Vouloir trouver une recette ou une règle générale (Jamais de compromis!) bonne pour tous les cas est absurde. La raison d'être de l'organisation du parti, c'est entre autres choses d'acquérir le flair politique nécessaire à la solution juste et prompt de questions politiques complexes. » Le plus strict dévouement aux idées du communisme (de l'anticapitalisme) doit s'allier à l'art de consentir tous les indispensables compromis pratiques, louvoiements, zigzags, manœuvres de conciliation et de retraite afin de hâter l'usure du pouvoir politique bourgeois, afin de hâter les inévitables frictions,

EN 2012.
FRONT UNI
ANTI-LIBÉRAL
PC-PG-NPA!



querelles, conflits; et afin de choisir de façon judicieuse le moment où la dislocation sera la plus grande pour les battre tous par une attaque décisive du prolétariat et conquérir le pouvoir politique.

LE CAS DU LIMOUSIN

Les rebondissements en Limousin où le PS a refusé, à l'issue du premier tour des régionales, la participation du NPA à une liste commune pour le second tour est un événement politique majeur. Le PS nous offre un cadeau politique extraordinaire! Il repousse notre offre car nous sommes anticapitalistes et refusons la discipline de vote majoritaire obligatoire. Au lieu de nous vendre, le PCF et le PG ont maintenu la liste PCF-PG-NPA et badaboum, la liste passe de 36 600 voix soit 13% à 56 100 voix, soit 19%!

Notre participation a fait éclater les contradictions entre PCF-PG et PS et mis en valeur l'apport décisif du NPA. Lénine se frotte les mains en voyant ça et nous encourage : c'est deux, trois, dix Limousins qu'il faut pour faire avancer les idées anticapitalistes dans les masses. En disant que les partis de gauche servent tout simplement les intérêts des capitalistes, certains d'entre nous font une grave erreur d'analyse, car ils occultent les contradictions, les frictions, les oppositions entre eux. Elles sont la base pour faire avancer nos idées en amenant les autres partis soit à avancer avec nous, soit à se retourner contre nous comme le PS et à se démasquer.

Le front uni antilibéral PCF-PG-NPA, aujourd'hui c'est la tactique, la position révolutionnaire de masse. Nous devons créer ce front uni comme l'ont fait les copains du Limousin, sans rien lâcher de nos positions anticapitalistes, sans aller au compromis opportuniste consistant à voter systématiquement avec le PS et sans entrer dans les exécutifs. Sortons par le haut de la spirale de l'isolement. Nous ne sommes plus en 1917. Mais réfléchissez sur les tactiques des partis révolutionnaires de masse avec Lénine car Lénine a plus réfléchi que les autres à ce sujet, alimente la réflexion d'aujourd'hui. À l'inverse, si nous essayons de réinventer la roue chaque matin, ce sera long pour bâtir un socle commun d'idées anticapitalistes. Le NPA est notre seule chance, il n'y en a pas d'autre. La coexistence de tendances opportunistes et de tendances gauchistes nous rend plus forts car elle contribue à définir la meilleure politique anticapitaliste. Travaillons pour que le choix tactique courageux du front uni antilibéral PCF-PG-NPA crée une nouvelle dynamique pour notre stratégie anticapitaliste.

Frédéric Gudéa

1. À lire ou télécharger gratuitement : www.marxists.org/francais/lenin/works/1920/04/gauchisme.htm

boîte à lettres



Pour nous écrire : redaction@npa2009.org // NPA, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil

VOILE. J. L.R. (PARIS) : Dans une surprenante tribune parue dans l'hebdo du NPA du 8 avril, un groupe de militants réalise le tour de force, à partir d'un amalgame religion-laïcité-féminisme-parti de masse, de tellement engluer la question du voile qu'elle n'existe plus en tant que telle.

Même pas dans des pays où les femmes sont contraintes par le pouvoir politico-religieux de porter un voile comme en Arabie saoudite, au Yémen, en Afghanistan, même pas en Iran où les femmes sont agressées et menacées dans la rue par les milices du gouvernement quand elles laissent passer une mèche de cheveux. C'est que, nous expliquent ces militants, le voile – ramené d'ailleurs par eux à un foulard – peut être porté avec des intentions et logiques tellement contradictoires. Ils ne nous expliquent pas ce que recouvrent pour eux ces termes. Mais la formule semble bien leur servir à nier qu'il existe dans un certain

nombre de pays une obligation de porter le voile, ce qui constitue pourtant une violence à l'égard des femmes. Que le voile laisse voir le visage ou bien cache complètement corps, visage et cheveux, il signifie bien dans ce cas stigmatisation et absence de choix. Comment ces militants peuvent-ils alors écrire dans le même temps qu'ils s'inscrivent dans le combat contre le patriarcat et les violences faites aux femmes? Sélectionnent-ils les violences acceptables et les non acceptables?

Et dans notre pays, peut-on être laïque en portant un voile, demandent-ils ensuite (on pourrait ajouter ou une kippa, ou une croix sur la poitrine)? Oui, bien évidemment! Mais la question de la signification du voile, symbole d'enfermement des femmes reste entière... On se cache là derrière le petit doigt de la laïcité pour ne pas la voir. Et ce qui en a choqué beaucoup si l'on en juge par la chute des chiffres de votantEs pour le NPA analysée par votre

journal, c'est bien la non-prise en compte de ce symbole. On peut s'interroger. Est-ce que cette manière de voir les choses ne serait pas une simplification? Est-ce qu'il ne serait pas plus facile de s'adapter que de réellement prendre en compte dans les quartiers populaires tous les éléments objectifs : situations sociales, spécificités de la situation des femmes, parfois replis communautaires et religieux? Est-ce que cette adaptation ne conduirait pas à une approche un brin paternaliste, donc peu respectueuse d'une partie de la population de ce pays? Ce n'est pas la conclusion de l'article qui rassurera : elle s'appuie sur la foi supposée se retourner contre l'ordre inégalitaire et les oppressions. C'est connu, la foi déplace les montagnes!



LES MAINS DANS LE CAMBOUIS

Régulièrement, les élus du NPA rendent compte de leur action dans les collectivités locales.

CONTRE LES DÉMOLITIONS DE HLM PAR LA POLITIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE L'ANRU



Les conséquences des démolitions constructions décrites dans le dernier bilan de l'Anru (2009) sont bien visibles à Lormont (Gironde), le plus grand plan Anru d'Aquitaine (1 000 logements)

Le rapport pointe plus de démolitions que de constructions, avec un déficit de 21 000 logements, en pleine crise sociale et du logement! Or, en principe, il devait y avoir une démolition pour une construction. Mais selon le bilan, il était prévisible qu'on ne pourrait pas reconstruire tous les logements détruits.

Dans le quartier de Lormont-Génicart, 512 logements démolis ou à démolir n'ont été remplacés que par 140 nouveaux logements construits sur place.

Ces plans de démolition devaient garantir une meilleure «mixité sociale» dans ces quartiers très pauvres. Mais qu'en est-il? Il ressort du bilan qu'elle ne peut être évaluée, les bailleurs n'étant pas obligés de fournir des statistiques. Dans l'ensemble, «le relogement a été une opportunité pour des ménages petits et aisés qui ont un désir de mobilité et une capacité de négociation; il a été subi par les familles nombreuses, monoparentales, démunies et les personnes âgées», dit le rapport.

L'emploi d'habitants du quartier, imposé par ces plans, s'avère précaire car dans le secteur du bâtiment et pour le temps des constructions, donc peu qualifié, mal payé et presque exclusivement masculin. De plus, cette prétendue obligation d'emploi n'est elle non plus ni évaluée ni imposée par aucun organisme.

Comme nous l'avions dénoncé au conseil

municipal dès 2003, puis avec des locataires, nos voisins, avec lesquels nous nous sommes mobilisés, les nouveaux logements sont plus petits (plus de F5 ou F6) et leurs loyers plus élevés. Le gaz est à payer en plus, alors qu'auparavant, l'eau chaude était comprise dans les charges. Le parking coûte 28 euros par mois, alors qu'il était gratuit dans les tours démolies. Certaines de ces tours avaient certes dix-huit étages et dataient des années 1970 (comme le reste du parc HLM resté en place, d'ailleurs), mais ce n'était pas, comme le répétait le maire, des «ghettos». Certaines familles y vivaient depuis le début, il y avait une vie sociale. De nombreuses familles immigrées, des personnes âgées seules, des familles monoparentales y bénéficiaient de la proximité de services publics et commerces. Ces tours auraient pu être réhabilitées, ou on aurait pu reconstruire de nouveaux logements plus bas et encore plus spacieux, pour le même loyer.

Mais les habitants n'ont pas été consultés avant que l'État, la commune et les bailleurs ne décident de démolir leurs logements. Ce ne sont pas forcément les cités les plus mal loties qui ont été démolies, mais celles se trouvant dans des zones au foncier intéressant pour y construire bureaux, commerces et logements d'un meilleur standing. En effet, plus aucun logement dit très social - comme ceux qui sont démolis - ne sera reconstruit.

Les chantiers ayant pris beaucoup de retard, surtout parce que les coûts se sont révélés plus élevés que prévu, et que les locataires les plus pauvres n'ont pu être facilement relogés, le relogement des derniers habitants de Génicart s'est fait dans

l'urgence. Ils n'ont même pas pu visiter les appartements dont ils signaient les baux, car ceux-ci n'étaient pas encore construits!

Leurs nouveaux logements dans le quartier entièrement reconstruit et enclavé de La Ramade, bâtis à la va-vite par une multitude de sous-traitants dont l'un a même fait faillite depuis, ont presque tous des vices de construction graves (jointures mal faites aux fenêtres, fissures dans les angles ou sur les murs, ascenseur en panne durant deux mois...). Mais les locataires se sont regroupés pour se faire entendre du bailleur et de la mairie socialiste et communiste, pour ne pas payer la politique de renouvellement urbain qui est bien une politique de «renouvellement de la population».

Monica Casanova



Monica Casanova, élue depuis 2001. (DR)

Lormont : 25,9% de chômage dont 40% des jeunes du quartier de Génicart
65% de la population ne paye pas d'impôts
10,78% pour la liste LCR devenue NPA aux municipales de 2008
16% dans le bureau le plus populaire de Génicart

tribune

LA CAMPAGNE « LIMOUSIN TERRE DE GAUCHE » AUX RÉGIONALES UN AUTRE POINT DE VUE

ENVIRON 30 % des militants du NPA en Limousin n'avaient pas voté pour une poursuite locale des négociations avec le Front de gauche en vue d'une liste commune aux élections régionales. Nous sommes quelques-un-e-s aujourd'hui à estimer nécessaire de donner une autre vision de la campagne menée par la liste unitaire.

Bien entendu, il ne s'agit pas de nier les points positifs à mettre au bilan de cette expérience. Nous voyons ainsi l'obtention de deux élu-e-s NPA, le renforcement de la base militante du PCF par rapport à sa direction, et quelques aspects défendus durant la campagne (gratuité des TER, en deux étapes dans le cadre d'un compromis acceptable; aide aux communes pour la remunicipalisation de l'eau), comme des acquis sur lesquels le NPA et les luttes locales pourront s'appuyer.

Par contre, nier, ou ne pas même discuter, les erreurs ou les manques politiques de la campagne Limousin Terre de gauche ne nous aidera pas à avancer de façon lucide sur nos objectifs, pour les luttes sociales et pour le NPA.

Il faut ainsi être clair sur les conditions de l'accord obtenu: le PCF a imposé nombre de conditions non négociables (interdiction de critiquer le bilan du conseil régional sortant alors qu'ils ne se sont pas privés de s'en faire les avocats pour partie, interdiction de parler du non-cumul des mandats, interdiction d'envisager le maintien au 2^e tour...); le NPA lui n'en a imposé qu'une seule: la liberté de vote de nos éventuel-le-s élu-e-s.

Le discours et le programme défendus dans la campagne se situaient très loin de ce qu'aurait pu défendre le NPA: les discours creux du PCF et du PG sur l'unité du «cœur de la

gauche» servaient surtout à entretenir les illusions de la population sur les institutions et en particulier le conseil régional. Les électeurs-trices ont eu l'occasion d'entendre de nombreuses leçons de tactique politicienne, bien plus sur la nécessité d'une union à gauche du PS que sur ce que défendrait une telle union.

La crise économique, son analyse et les propositions que nous mettons en avant pour le monde du travail ont été quasiment occultées, de même que les luttes sociales, au profit d'un contenu purement régional dont le positionnement «en rupture» était pour le moins peu évident. Notre tête de liste régionale PCF n'a par exemple jamais remis en cause les aides publiques versées aux entreprises lors du dernier mandat, même dans le cas d'une entreprise qui avait licencié 58 personnes une semaine auparavant; licenciements que le

brave homme a même eu la «pudeur» de ne pas rappeler... Le PCF a même défendu bec et ongles un projet de prêts subventionnés aux entreprises, revenant à verser sur l'argent public des intérêts majorés aux banques!

La stratégie du NPA a été au final bien plus orientée vers le milieu militant du PCF que vers la population, et la campagne menée a été globalement celle du Front de gauche. Après les élections, ce qui est fait est fait et les relations avec le Front de gauche vont logiquement se poursuivre. Le NPA doit cependant garder sa lucidité sur son programme et ses objectifs. Il faut maintenant que cette unité, si elle peut être maintenue, serve réellement à faire progresser la conscience et les idées anticapitalistes dans la population, dans et autour des luttes, à commencer par celle pour les retraites.

Olivier et Hubert

S'ABONNER

Abonnements

par prélèvement automatique

Cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez nous le formulaire accompagné d'un RIB à N. S. P. A. C., 2 RUE RICHARD LENOIR, 93100 MONTREUIL.

HEBDOMADAIRE du NPA (14 euros par trimestre)

HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA (25 euros par trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

HEBDOMADAIRE du NPA (10 euros par trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

HEBDOMADAIRE + MENSUEL du NPA (19 euros par trimestre)

J'autorise par la présente, l'établissement teneur du compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement trimestriel établis à mon nom, qui seront présentés par:

ORGANISME CREANCIER:

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE PRESSE, D'AUDIOVISUEL ET DE COMMUNICATION (NSPAC) - 2, RUE RICHARD-LENOIR 93100 MONTREUIL

NUMERO NATIONAL D'ÉMETTEUR:

554755

Titulaire du compte

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

MAIL:

Désignation du compte à débiter

CODE ÉTABLISSEMENT CODE GUICHET

N° DE COMPTE

CLÉ RIB

DATE:

SIGNATURE:

Etablissement teneur du compte

BANQUE:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

Abonnements par chèque, à l'ordre de N.S.P.A.C (2, rue Richard Lenoir - 93100 Montreuil) ENTOUREZ LA FORMULE QUE VOUS AVEZ RETENUE:

FRANCE ET DOM-TOM

L'hebdo 6 mois 1 an
28 euros 56 euros

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
50 euros 100 euros

Tarif jeunes/chômeurs/précaires pour l'hebdo 6 mois 1 an
20 euros 40 euros

Tarif jeunes/chômeurs/précaires pour l'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
38 euros 76 euros

Abonnement à la revue mensuelle 6 mois 1 an
22 euros 44 euros

ÉTRANGER

L'hebdo 6 mois 1 an
45 euros 90 euros

L'hebdo + le mensuel 6 mois 1 an
65 euros 130 euros



Ben Gourion **PARIS AUX COULEURS DE LA PALESTINE**

Le 15 avril, le maire de Paris, Bertrand Delanoë a inauguré, en présence du président israélien Shimon Peres, une esplanade au nom de Ben Gourion : fondateur puis dirigeant de l'État d'Israël, il supervisa l'expulsion de 800 000 Palestiniens, ainsi que les massacres et les destructions qui l'accompagnèrent. Des militants de Génération Palestine, de la Gups, de la CNT, du NPA... ont refusé de se taire face à cette provocation. L'impressionnant dispositif de sécurité autour du quai Branly a été contourné, afin de montrer aux Parisiens et aux journalistes du monde entier la solidarité avec les Palestiniens ! À 10 h 30, outre le rassemblement appelé par la Capjpo et Droits Devant !!, un immense drapeau palestinien a été déployé sur l'Arc de Triomphe, sous le nez des touristes, des caméras de la BBC et... de la police, qui est intervenue rapidement et a interpellé plusieurs militants. Trop tard,

les images ont déjà fait le tour de plusieurs télévisions... Alors que la cérémonie débutait sur le quai Branly, un bateau-mouche est arrivé à proximité. À son bord, une quarantaine de militants ont brandi des drapeaux palestiniens et une banderole sur laquelle on pouvait lire « Ben Gourion, Peres : assassins ; Delanoë : complice ». La cérémonie a été brièvement interrompue, le bateau-mouche a été arraisonné par la police fluviale et les 40 militants arrêtés. Le contrôle d'identité s'est transformé pour cinq d'entre eux en garde à vue, qui a pris fin quelques heures plus tard, 80 militants manifestant devant le commissariat ! Delanoë a déclaré « non seulement assumer, mais revendiquer » son hommage à Ben Gourion. Que les criminels de guerre et leurs complices sachent que nous revendiquerons toujours notre solidarité avec la lutte du peuple palestinien !



la vidéo des militants qui ont protesté contre l'hommage rendu à Ben Gourion est visible sur www.npa2009.org (DR)

LE CHIFFRE

22

C'est le nombre de milliards qu'a déjà coûté aux finances publiques une brillante trouvaille de Jean-François Copé ! En 2007, alors qu'il était ministre du Budget, il a ainsi créé une super niche fiscale. Depuis, les entreprises ne sont plus imposables sur les plus-values réalisées lors de la vente de leurs filiales. Bien entendu, cela ne concerne que quelques très grandes entreprises, essentiellement celles qui composent le CAC 40. Mais pour des sommes considérables ! Grâce à Copé, la vieille expression « cadeaux au grand capital » connaît une nouvelle jeunesse...

SANS-PAPIERS. Le rassemblement du 17 avril pour les sans-papiers à l'appel « des 11 » n'a connu qu'une affluence relative. Beaucoup de visages familiers parmi les soutiens, du MJS au NPA en passant par le PCF et le PG. On échange, on s'inquiète pour les camarades des sites évacués, toujours sans point de chute. L'optimisme de Raymond Chauveau et l'enthousiasme de Francine Blanche galvanisant l'assistance sont tempérés par la lassitude qui envahit les sans-papiers, partagés entre la tentation de déposer leur dossier et celle de quitter la grève. La présence des sans-papiers de Baudelique, venus soutenir leurs camarades grévistes et mobiliser pour la Marche Paris-Nice, est un pas vers l'unification du mouvement. Car sans la convergence des résistances et le soutien des forces de gauche, c'est l'enlèvement face à l'autoritarisme d'un gouvernement au racisme affiché.

MALGRÉ TOUS LES DÉMENTIS DE SARKOZY RIEN N'Y FAIT...



LA RUMEUR NE CESSE DE PROGRESSER:



EN 2012 JE TE LARGUE!!



-FRANÇOIS-

TOUT est à nous!

HEBDOMADAIRE DU **NPA** NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

PÔLE EMPLOI: VICTOIRE!

Au terme de huit jours de grève, la lutte des agents du Pôle Emploi de Graulhet (Tarn) a fini par payer. Malgré les pressions des directions locale et régionale, le refus de dialogue et la présence permanente d'un huissier, les salariés de Pôle Emploi ont tenu bon. La plupart des revendications en termes de créations de postes et de conditions d'accueil du public, toutes orientées vers une amélioration du service aux travailleurs privés d'emploi, ont été satisfaites. Dès le premier jour d'action, les militants NPA ont soutenu les grévistes par une présence quotidienne. Les comités NPA du Tarn renouvelèrent leur soutien sans réserve à la lutte des salariés de Pôle Emploi.

TARBES: SOLIDARITÉ CONTRE LES LICENCIEMENTS!

Mardi 20 avril, 200 personnes se sont rassemblées devant le conseil des prud'hommes en soutien à trois salarié(e)s du Leclerc d'Ibos près de Tarbes (Hautes-Pyrénées), licenciés. Des délégations CGT des Leclerc de tout le sud étaient présentes ainsi que des cheminots en grève et, bien sûr, le collectif de soutien (CGT, FSU, Solidaires, UNSA, PCF, PG, PS, NPA, LO...). Le 19 mars 2009, 60 salariés du Leclerc Méridien avaient débrayé et rejoint les 8 000 manifestants qui défilaient à Tarbes pour défendre les salaires. En représailles, dès juin, la direction a licencié trois grévistes en inventant un prétexte économique. La sanction visait à intimider l'ensemble du personnel pour le dissuader de faire valoir ses droits. Le jugement des prud'hommes sera certainement favorable aux salarié(e)s. La direction fera appel, le combat va donc continuer...

PASQUA, LE RETOUR.

Charles Pasqua se serait bien passé de ce retour sur le devant de la scène publique. Il comparait devant la Cour de justice de la République, les divers méfaits dont il est accusé s'étant déroulés alors qu'il était ministre de l'Intérieur. Selon l'accusation, il aurait reçu pots-de-vin et commissions occultes en échange d'autorisations administratives accordées au casino d'Annemasse, lors du déménagement du siège social de GEC-Althom et de marchés de ventes d'armes. En termes juridiques, cela s'énonce « corruption passive » ou encore « recel d'abus de biens sociaux ». L'étonnant n'est pas la présence de Pasqua au banc des accusés, mais le temps nécessaire pour qu'il y parvienne ! Sa réputation ne se limite pas aux lois anti-immigrés. De la direction du Service d'action civique (SAC) – une véritable milice privée gaulliste – à la présidence du Conseil général des Hauts-de-Seine, il incarne les pires dérives politico-affairistes de la V^e République. Sa chance a tourné : ses amis l'ont lâché.

SÉQUESTRATION GAGNANTE À ESSEX.

Les négociations entre les syndicats et la direction de l'entreprise Essex à Mâcon (Saône-et-Loire) qui ferme l'usine en licenciant 86 personnes, ont abouti lundi 19 avril. Les salariés ont obtenu une prime de licenciement de 30 000 euros pour tous plus 1 500 euros par année d'ancienneté. Ainsi, un salarié avec 40 ans d'ancienneté devrait percevoir 90 000 euros. En outre, les salariés bénéficieront d'un congé de reclassement d'une durée de dix à douze mois, pendant lesquels leur salaire leur sera payé. Une victoire, alors que la direction comptait se débarrasser des travailleurs en leur accordant 32 000 euros en tout et pour tout. Après la séquestration de deux cadres pendant trois jours, l'entreprise avait déposé un référé au tribunal de grande instance pour faire évacuer les lieux par les forces de l'ordre. Mais cette fois la justice a débouté les patrons et les a obligés à négocier un plan de sauvegarde de l'emploi moins misérable.

“ NO COMMENT

« La chasse aux [vendeurs] à zéro est ouverte sans quota, jusqu'à épuisement (rapide) des espèces qui ne sont pas protégées. »

RÉMY KARCHER, DIRECTEUR DE LA POSTE PARIS-SUD, À PROPOS DES OBLIGATIONS DE VENTES DES POSTIERS.

TOUT est à nous !
hebdomadaire du Nouveau Parti anticapitaliste
Rédaction : 01 48 70 42 27
Diffusion : 01 48 70 42 31
Administration : 01 48 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil
Mail : redaction@npa2009.org
Numéro ISSN: 1969-8178
Commission paritaire: 0414 P 11508
Tirage: 8 000 exemplaires

Société éditrice: Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication (NSPAC) SARL au capital de 3500 euros (durée 60 ans)
Gérant et directeur de publication: François Coustal
Impression: Rotographie, Montreuil-sous-Bois
Tél.: 01 48 70 42 22
Fax: 01 48 59 23 28
mail: rotoimp@wanadoo.fr